



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



# SOMMAIRE

● ● ● ● ●	
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE .....	4
DÉVELOPPEMENT SOCIAL .....	6
PETITE ENFANCE .....	8
SANTÉ .....	10
CULTURE .....	12
SPORT .....	14
ENVIRONNEMENT .....	16
EAU & ASSAINISSEMENT .....	18
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES PRÉVENTION DES INONDATIONS .....	20
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE .....	22
BÂTIMENTS, VOIRIES, RÉSEAUX DIVERS .....	24
FINANCES .....	26
RESSOURCES HUMAINES .....	30
COMMANDE PUBLIQUE .....	32
COMMUNICATION .....	34
URBANISME .....	36
SYSTÈMES D'INFORMATION .....	38
JURIDIQUE .....	40
LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES .....	42
ORGANIGRAMME DES SERVICES .....	44
CARTES .....	46
RÉPARTITION PAR COMMUNES DES PRINCIPALES DÉPENSES .....	50



## 2023 ANNÉE UTILE ET STRATÉGIQUE



En 2023, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch a poursuivi sa marche en avant, en conformité avec son projet de territoire.

Vous trouverez au fil des pages de ce document les déclinaisons de notre action au quotidien, parfois loin des lumières de l'actualité, au service de la vie de nos administrés, de nos entreprises et de nos communes.

L'aide à l'utilisation du numérique, la dématérialisation des permis de construire, le permis de louer, l'accès modernisé et rénové à nos trois déchèteries communautaires, l'accompagnement de nos artisans et commerçants dans leurs actions au service de l'environnement, l'accueil des tous petits grâce à une dixième crèche ouverte à Fameck, etc ... autant d'opérations souvent peu médiatiques mais appréciées car utiles !

A cela bien entendu, il faut ajouter nos grands chantiers en cours, indispensables au territoire et à la vallée de la Fensch.

Nos zones économiques ont poursuivi leur développement sur la ZAC La Feltière qui a vu de nombreux nouveaux équipements ouvrir, tant dans le domaine commercial, qu'artisanal ou de loisirs.

Les travaux d'assainissement ont avancé notamment en amont de la vallée : c'est un effort massif consenti par tous qui permet de doter nos communes des réseaux modernes nécessaires pour – entre autres – desserrer la forte pression foncière provoquée par l'attractivité du territoire et accueillir ainsi de nouveaux foyers.

Ces travaux permettent aussi de rendre à la Fensch son identité naturelle que plus d'un siècle d'activité industrielle lui avait quasi totalement retirée.

2023 a été une année marquée par les questions de mobilité. Au sein du SMITU, à qui nous déléguons cette compétence, un nouvel exécutif a été élu portant à sa présidence le maire de Florange. Nous attendons que les aspirations de nos administrés soient prises en considération à la fois en matière de transport quotidien mais aussi pour mettre en place un réseau moderne et efficient, susceptible de fournir une véritable alternative à l'utilisation de la voiture pour l'ensemble des habitants de la vallée.

Toujours dans ce domaine de mobilité, après des années de débats, le dossier A31bis a enfin trouvé une issue : notre exigence d'un tunnel profond a été entendue, permettant ainsi de protéger les populations riveraines des expositions au bruit et à la pollution. Nous avons également pu rappeler

à plusieurs reprises que cette autoroute ne pourrait en aucun cas répondre à elle seule aux défis de la mobilité de notre secteur. Nous avons adopté plusieurs motions en ce sens qui ont permis de faire « remonter » des dossiers tels que le renforcement de l'offre ferroviaire sur la ligne TER Thionville Hayange Fontoy Longwy, ainsi que les problématiques de liaison vers Esch-sur-Alzette, trop souvent oubliées au profit des liaisons Metz Thionville Luxembourg.

Parler de l'avenir ne doit pas nous faire oublier le passé.

Le dossier des Grands Bureaux De Wendel de Hayange a été central durant cette année. Avec Histoire et Patrimoine, nous avons finalisé le projet de réhabilitation du bâtiment : 125 logements sur le marché sur le territoire de Hayange et un élément patrimonial qui va renaître de ses cendres et retrouvera son caractère emblématique. De même pour le site voisin de Patural. Nous avons lancé en 2023 les démarches pour permettre que le devenir du site soit pensé de façon cohérente, dans le sens de l'intérêt général, tel que présenté dans l'étude de vocation adoptée en 2022.

Une démarche innovante a été lancée en 2023 : le Programme Partenarial d'Aménagement qui réunit les communes (Hayange, Serémange-Erzange et Florange), le Département, la Région, mais aussi Arcelor-Mittal, la Banque des Territoires, la SNCF, etc ... sous la houlette conjointe de l'Etat et de la Communauté d'agglomération. Nous aurons donc collectivement en main le destin de cette surface stratégique pour notre avenir collectif.

Enfin, 2023 restera comme étant l'année où la création de la nouvelle Communauté d'agglomération Thionville Fensch a été adoptée. C'est après deux années de réflexions, d'études, de débats internes et publics dans chacune des communes concernées, que les conseils municipaux se sont librement exprimés : au total sur les 10 communes du Val de Fensch, 7 ont voté pour et 3 ont voté contre. Ce vote est historique pour tout le nord mosellan car nous allons nous positionner dans une tout autre dimension.

2023 fut riche et dense.

Je termine en saluant le travail des services : toujours présents, toujours disponibles, avec un sens constant du service public de la même façon, je remercie mes collègues conseillers communautaires qui font vivre la démocratie locale dans notre assemblée où malgré les différences, parfois les divergences, mais dans le respect des uns et des autres, nous travaillons sereinement, et avançons au service de tous nos administrés.

### MICHEL LIEBGOTT

Président de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch  
Maire de Fameck  
Membre honoraire du parlement



# ATTRACTIVITÉ & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



## FAITS MARQUANTS

### ZONES D'ACTIVITÉS

- Le Village artisanal n°1 sur la Feltière est entièrement commercialisé et accueille 8 entreprises du secteur du bâtiment pour 25 emplois générés.
- Le bâtiment relais la Feltière, dédié aux soins, est entièrement commercialisé. Il abrite la médecine du travail, un cabinet de radiologie, un pôle dentaire et un cabinet de kinésithérapie.
- L'aménagement du Village commercial est terminé, avec déjà 1 entreprise installée. Les autres lots sont en cours de commercialisation.
- Viabilisation de la zone habitat de Fameck pour la construction de 185 logements individuels et collectifs.
- Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2023, la salle de E-Sport "EVA" a ouvert ses portes rue Cardano sur la Feltière. Cette ouverture qui s'ajoute à celles de Zeeman et Picard en 2023 montre le dynamisme commercial de la zone.

### AIDES ACCORDÉES AUX ENTREPRISES

**276 387 €**

**Aides pour les artisans, commerçants et TPE**  
134 215 €

**Dispositif AMIE57** (en partenariat avec le Département)  
19 173 €

**Dispositif Artisanat de Demain** (Région)  
13 499 €

**Dispositif Grand Est Compétitivité** (Région)  
109 500 €



Zones d'activités Sainte Agathe et la Feltière  
Fameck · Florange



Maison du Luxembourg  
Thionville

**2 393  
DEMANDES TRAITÉES**

  
**279 394m<sup>2</sup>  
DE TERRAINS CÉDÉS**

### INDUSTRIE RÉINDUSTRIALISATION

- La Communauté d'agglomération est lauréate de l'AMI Rebond Industriel avec 3 autres territoires. Sur la Communauté d'agglomération du Val de Fensch, une enveloppe de 600 000 € a été fléchée vers Valo dans le cadre d'un projet innovant. En tout, 250 M€ d'investissements ont été détectés d'ici 2030, notamment chez Saarstahl Rail, ArcelorMittal Tailored Blanks et Thyssenkrupp avec plus de 200 créations d'emplois à la clé.
- La Communauté d'agglomération est labellisée Territoire d'Industrie 2023-2027, et bénéficiera d'un accompagnement de l'Etat sur 5 enjeux essentiels : la réindustrialisation, la décarbonation, la sobriété foncière, l'attractivité des métiers et l'innovation.
- Inauguration d'une deuxième tour d'atomisation sur le site de Metafensch.
- Accueil du Festival International du Film Industriel au théâtre de Serémange-Erzange.

### COMMERCE ET ARTISANAT

- Travail avec Cap Fensch pour redynamiser les centres villes : jeu-concours, vidéos de présentation des commerçants mettant en avant la diversité du tissu commercial.
- Organisation d'ateliers numériques à l'intention des artisans et des commerçants en partenariat avec la CCI Moselle et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.
- Premier salon de la création d'entreprise Nord Moselle le 23 juin 2023.
- Remise des prix Eco-défis le 6 novembre 2023.



Atelier numérique à l'intention des artisans et des commerçants  
en partenariat avec la CCI Moselle  
et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

### PERSPECTIVES

- Installation de nouvelles entreprises sur la ZAC de la Feltière à Fameck : restaurant Obrigado, extension de la jardinerie Leclerc et de Bricocash, station de lavage...
- Prospection pour l'installation d'activités ludiques sur le territoire, type Bowling et Padel Tennis.
- Suivi du projet d'implantation de la plateforme logistique Chevalier sur Elogin 4.
- Aménagement de la zone est de la ZAC la Feltière (Tenneco) pour accueillir de nouvelles entreprises.
- Accompagnement des entreprises impactées par l'A31bis pour la recherche d'un nouveau foncier.
- Valorisation des métiers de l'industrie et des perspectives d'évolution, en partenariat avec l'ensemble des partenaires publics (Etat, Région...) et privés (Entreprises, UIMM...).
- Lancement de la e-letter d'informations économique "Fensch Ec(h)o", à destination des entreprises du territoire.
- Lancement de la démarche Fensch Impact déclinaison de l'AMI Zones Industrielles Bas Carbone (ZIBAC) sur le territoire.
- Pose d'une nouvelle signalétique sur les zones d'activités Sainte Agathe et Feltière.



# DÉVELOPPEMENT SOCIAL



## FAITS MARQUANTS

### POLITIQUE DE LA VILLE

- 377 750 € de subventions versées à des associations œuvrant sur les quartiers prioritaires et/ou réalisant des actions répondant aux objectifs du contrat de ville.
- Organisation de 2 concertations citoyennes sur le territoire pour élaborer le nouveau contrat de ville, en partenariat avec les villes de Fameck et Uckange et les structures associatives. Les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ont pu s'exprimer sur leurs attentes et priorités pour leur quartier.
- Intégration de 30 enfants des classes de CE1/CE2 issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville à Fameck et à Uckange au Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale, porté par la Cité Musicale de Metz et en partenariat avec les centres sociaux Le Creuset et Jean Morette. Pendant 3 ans, ils vont découvrir et être initiés à la pratique d'un instrument de musique.

### HABITAT

- 338 500 € d'aides ont été versées à BATIGERE HABITAT et VIVEST pour construire et développer une offre sociale de logements de qualité sur le territoire.
- 19 particuliers ont bénéficié d'une subvention dans le cadre de la campagne d'aide à l'isolation et aux ravalements des façades pour un montant total de 38 145 €.
- La Communauté d'agglomération du Val de Fensch a confié à l'AGURAM l'élaboration d'un observatoire de l'habitat et du foncier et la réalisation du bilan à mi-parcours du programme local de l'habitat, mission à cheval sur deux années.

### Permis de louer

- Élargissement du périmètre du Permis de louer au 1<sup>er</sup> juillet 2023, avec 112 dossiers traités en 2023.
- Signature d'une convention de partenariat le 20 juin 2023 avec la CAF de la Moselle pour faciliter les échanges d'informations entre les services et identifier plus facilement des propriétaires n'ayant pas demandé un permis de louer.

### Copropriétés dégradées

- Lancement du programme des travaux sur les 4 copropriétés de la rue Castelnau et rue des Vosges à Nilvange (270 logements) inscrites dans l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) « copropriétés dégradées ».
- Réalisation d'un diagnostic socio-économique de la copropriété Sainte-Agathe à Florange par AMLI.
- Adoption d'une convention tripartite BATIGERE, EPFGE et Communauté d'agglomération du Val de Fensch pour l'acquisition et la démolition de la copropriété du 12/24 avenue de Metz à Fameck et la réalisation d'un nouvel immeuble par BATIGERE HABITAT.

### CONTRIBUTIONS

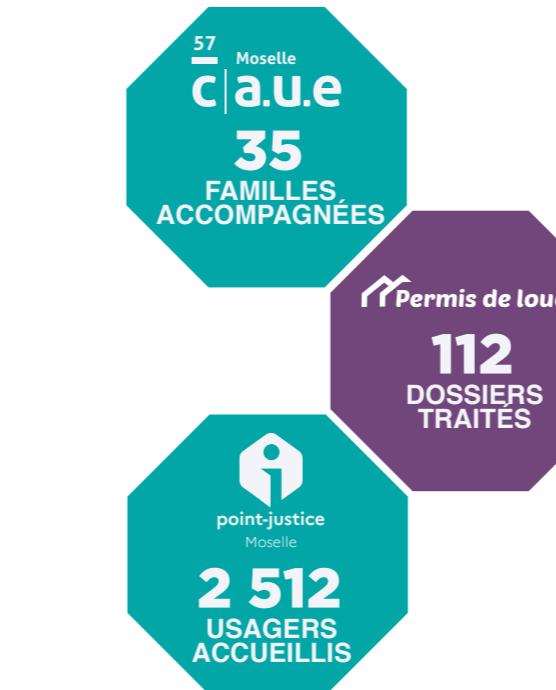
**38 145 €**

D'AIDES POUR LA CAMPAGNE DE RAVALEMENT ET D'ISOLATION EXTÉRIEURE DES FAÇADES

**377 750 €**

DE SUBVENTIONS REVERSÉES À DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE

incluant la cotisation à la mission locale du Nord Mosellan pour l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans



campagne d'aide à l'isolation et aux ravalements des façades (photos avant et après travaux)



## PERSPECTIVES

### POLITIQUE DE LA VILLE

- Signature du nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » pour la période 2024-2030.
- Signature d'une nouvelle convention d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties avec les bailleurs sociaux pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

### HABITAT

- Signature du Contrat de Mixité Sociale avec la ville de Nilvange, l'État, l'EPFGE et ARELOR-HLM.

### Permis de louer :

- Élargissement du périmètre au 1<sup>er</sup> juillet 2024, avec l'entrée de Serémange-Erzange dans le dispositif.

### Copropriétés dégradées :

- Lancement de l'OPAH "copropriétés dégradées" sur la copropriété du 202 rue Victor Rimmel à Knutange.
- Procédure d'acquisition publique pour la copropriété du 12/24 avenue de Metz à Fameck et sécurisation du site.
- Lancement des travaux de curage/désamiantage de la copropriété du 30 rue Poincaré à Algrange, en partenariat avec l'EPFGE, afin de permettre sa démolition.

### Gens du voyage :

- Négociation sur le devenir de l'aire d'accueil Lola Flores à Nilvange dans le cadre de la révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.



# PETITE ENFANCE



## G FAITS MARQUANTS

- Le 5 juin 2023, ouverture de la 10<sup>ème</sup> crèche "Les petits hérissons" à Fameck. Cette crèche communautaire de 39 places accueillera près de 100 enfants par an. Sa construction a été cofinancée par la Communauté d'agglomération, la Caisse d'allocations familiales, l'Etat, le Département, la Région et les fonds européens. Le fonctionnement est financé par la Caisse d'allocations familiales, la Communauté d'agglomération et les familles.
- Signature de la convention territoriale globale 2023-2027 entre la Communauté d'agglomération, la Caisse d'allocations familiales et les 10 communes du Val de Fensch. Ce contrat partenarial et financier permet au territoire de disposer d'une offre d'accueil variée et de qualité pour les familles et leurs enfants.
- Le Relais Petite Enfance communautaire "La Luciole" continue d'accompagner les familles et les assistantes maternelles. Pour la première fois, le Relais a mis en place des sessions d'analyse de la pratique professionnelle pour les assistantes maternelles.
- À la crèche d'Uckange, création d'un nouvel espace de jeux extérieur, arboré et en retrait de l'autoroute A30. À la crèche de Serémange-Erzange, réfection de la toiture.
- La Communauté d'agglomération du Val de Fensch consacre 2,7 millions d'euros par an, pour le fonctionnement des structures de la petite enfance et pour l'action sociale.

Inauguration de la crèche communautaire "Les petits hérissons" à Fameck



15<sup>ème</sup> anniversaire  
du Relais Petite Enfance La luciole



## PERSPECTIVES

### DANS LE CADRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

- Projet de mise en place d'un système commun de pré-inscriptions dans les crèches afin de simplifier et de faciliter l'accès aux familles.
- Réflexion autour d'événements pour promouvoir les métiers de la Petite Enfance.
- Accueil du public en situation de handicap dans les structures.
- Accueil du public en insertion sociale et professionnelle dans les structures.

### TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MISE EN VALEUR DES 10 CRÈCHES DU TERRITOIRE

- À la crèche « La Maison des Doudous » à Hayange : projet d'extension du parking de la crèche pour améliorer l'accessibilité aux familles et aux usagers.
- À la crèche « La Pommeraie » à Serémange-Erzange et à « La Maison des Doudous » à Hayange : projet de rénovation énergétique des bâtiments pour le confort des usagers, pour assurer la longévité des structures et réduire les consommations énergétiques.
- À la crèche les « MiniPouss » à Florange : projet de réaménagement intérieur pour assurer la fonctionnalité optimale de l'équipement.
- À la crèche « Les Petits Patapons » à Nilvange : projet de réaménagement paysager de l'espace extérieur pour le bien-être et le confort des enfants.



# SANTÉ



## FAITS MARQUANTS

- Organisation d'une campagne gratuite de dépistage du cancer de la peau grâce au cabinet médical mobile de HOCOIA installé sur le parking de l'Hôtel de communauté.
- 2<sup>ème</sup> participation de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch aux Semaines d'information sur la Santé mentale, avec une programmation riche en animations ouvertes à tous.
- Organisation d'un défi natation en partenariat avec Feralia pour récolter des fonds en faveur du Comité de Moselle de la Ligue contre le cancer.
- Adhésion à l'association Accès aux droits santé solidarité (AD2S), qui permet aux travailleurs sociaux de tout le territoire de proposer une mutuelle à prix réduits aux habitants ayant un trop faible reste à vivre.
- Organisation de groupes de travail avec les acteurs santé du territoire pour réfléchir aux différents axes à inscrire dans le futur Contrat Local de Santé Fensch.

Challenge Octobre Rose  
au centre aquatique Feralia



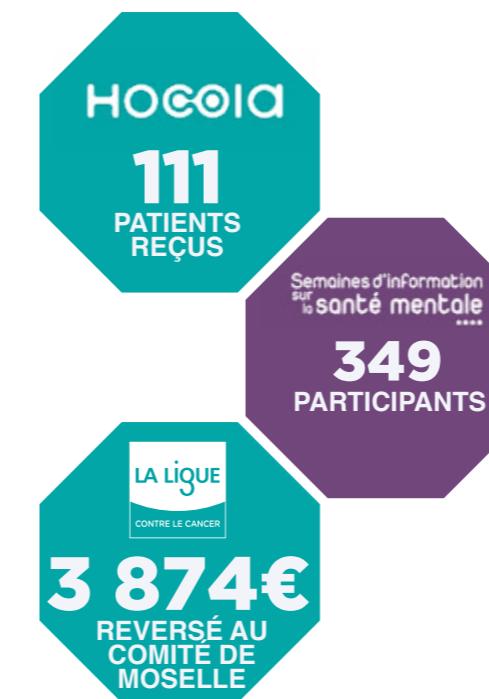
**CONTRIBUTIONS**  
**10 000 €**

D'AIDES POUR L'INSTALLATION DE 2  
PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

**20 000 €**

DE SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION  
DÉPARTEMENTALE DE PERMANENCE DES SOINS

Campagne gratuite de dépistage  
du cancer de la peau



## PERSPECTIVES

- Signature et mise en œuvre du contrat local de santé Fensch.
- Organisation d'un forum santé, en partenariat avec le CCAS de Fameck.
- Participation aux Semaines d'information sur la santé mentale.
- Renouvellement de l'opération Octobre rose à Feralia.
- Participation au forum Synapse.
- Projet de création d'un Conseil Local de Santé Mentale, qui a pour vocation de mettre en place des actions répondant à des besoins concrets, identifiés par les citoyens eux-mêmes.



Atelier floral dans le cadre  
des Semaines d'information sur la Santé mentale



# CULTURE



## FAITS MARQUANTS

### U4

- ➊ Le Parc du haut-fourneau U4 a clôturé sa seizième saison d'ouverture le 1<sup>er</sup> novembre 2023. La fréquentation reste stable et nous pouvons confirmer l'assise de la structure et de son projet dans le paysage culturel, touristique et patrimonial du territoire mais aussi du département et de la région.
- ➋ Le Parc du haut-fourneau U4 a réalisé 13 427 entrées entre le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> novembre 2023, avec comme nouveauté, la possibilité de réserver une visite ou une place pour un événement, directement en ligne.
- ➌ Les visites liées à la découverte du patrimoine (libres, guidées ou audioguidées) rassemblent cette saison, 67 % des entrées, et 33 % pour les événements organisés dans le cadre de la saison culturelle du Parc du haut-fourneau U4.
- ➍ Cette saison, la programmation culturelle a permis de proposer 9 événements représentant 15 dates de manifestations.

### LE GUEULARD PLUS

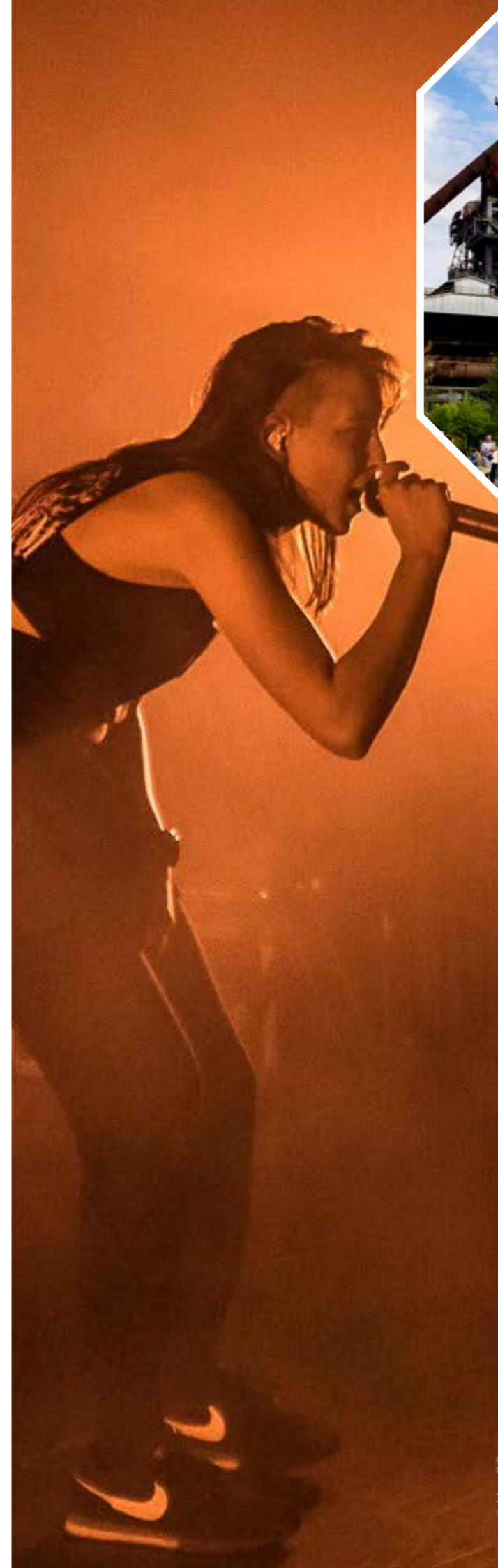
- ➊ L'année 2023 marque la fin d'un premier conventionnement pluriannuel et pluripartite pour le Gueulard Plus en tant que SMAC, avec 400 000 € de subventions versées par la Communauté d'agglomération du Val de Fensch en fonctionnement et 6 000 € en investissement.



- ➊ Une aide exceptionnelle de 16 741 € a été accordée pour porter un projet relatif aux économies d'énergie, à la mise en conformité des équipements, à la création d'un parc d'équipements multimédias 2.0 et au renouvellement du parc scénique.
- ➋ Le Gueulard Plus poursuit ses missions de soutien à la création dans le domaine des musiques actuelles, de proposition d'une offre culturelle diversifiée et d'éducation artistique et sensibilisation des publics.

### ASSOCIATIONS

- ➊ L'année 2023 a permis d'apporter un soutien technique et financier à 5 projets culturels d'envergure, pour un montant global de 97 500€ : Festival du Film Arabe de Fameck et Val de Fensch, Festival du film jeune public Alonzanfan, Festival Scènes au Bar, Algrange Music Live, Festival Toutes Nos Voix.
- ➋ L'année 2023 a permis d'apporter un soutien technique et financier à 3 associations patrimoniales pour un montant total de 28 000€ : MECILOR, AMOMFERLOR, AAEECASMK.



## PERSPECTIVES

### U4

- ➊ Travail de vulgarisation des Jardins de Transformation pour expliquer ce projet au grand public (signalétique, création d'un fascicule pédagogique...) et assurer des visites guidées. En outre, 3 nouvelles modalités verront le jour.
- ➋ Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour un nouvel équipement d'accueil et d'exposition en lieu et place du chapiteau existant.
- ➌ Adhésion en 2023 à Moselle Agence Culturelle permettant de travailler sur des événements nouveaux. En 2024, année olympique, un événement d'envergure se tiendra au Parc du Haut-Fourneau U4 le 16 juin, sous la forme d'une olympiade culturelle "aux couleurs du Brésil".
- ➍ Mise en oeuvre d'un appel à résidence de territoire en partenariat avec la DRAC permettant à des artistes d'investir le val de fensch et produire, en lien avec la population, une œuvre autour des questions de transmission et du rôle central de la femme.
- ➎ Un ciné plein air avec en projet la diffusion en avant-première du film «Leurs enfants après eux» en septembre 2024.

### LE GUEULARD PLUS

- ➊ Signature d'une nouvelle convention permettant le renouvellement du label SMAC avec le Gueulard Plus sur 4 années impliquant également la Région Grand Est et l'Etat (DRAC).



# SPORT



## FAITS MARQUANTS

### PISCINES

- 182 486 usagers ont fréquenté les piscines, soit près de 12 000 usagers en plus par rapport à 2022 et 81 500 usagers supplémentaires par rapport à 2021, année post COVID.
- Les recettes des 3 équipements s'élèvent à 526 837 €, soit 43 000 € supplémentaires par rapport à 2022.
- Une politique structurée de redynamisation des activités des piscines a été menée par les équipes d'éducateurs des piscines : Saint-Valentin, Octobre rose, concert sur l'eau, Noël...
- La Communauté d'agglomération maintient son soutien au club de natation communautaire pour un montant de 70 000 € et la mise à disposition de 2 postes d'entraîneurs représentant 1,5 ETP. Les équipements communautaires lui sont également mis à disposition gracieusement.

### SUBVENTIONS LABEL SPORT

**62 500 €**

**FOC Athlétisme**  
15 000 €

**Uckange Évolution Palmes**  
5 500 €

**Cyclo sport thionvillois**  
4 000 €

**TFOC volley**  
36 000 €

**Pastourelles**  
2 000 €



### LABEL SPORT

- Le Label sport du Val de Fensch permet d'accompagner techniquement et financièrement les clubs et associations sportives labellisés. En 2023, 5 structures ont bénéficié d'un soutien pour un montant total d'aide de 62 500 €.
- En 2023, le Trail de la Fensch et le Fensch Nordic Tour sont devenus les courses de la Fensch, avec une proposition inédite et originale concernant le trail puisque celui-ci s'est déroulé en semi-nocturne. Une épreuve spéciale pour les enfants a été également organisée en partenariat avec l'USEP. L'édition 2023 a permis d'accueillir 364 passionnés.
- Le club de rugby RUSH bénéficie des installations du site communautaire de Sainte-Neige valorisées à hauteur de 49 754 € par an.

### LABEL TERRE DE JEUX 2024

- Le Val de Fensch a été labellisé terre de jeux par le Département de Moselle. À ce titre, nous veillons à :
  - valoriser les événements portés par les associations ayant le Label Sport du Val de Fensch,
  - accompagner tous projets sportifs s'inscrivant dans une volonté de rayonnement et valorisation des jeux olympiques sur le territoire.



## PERSPECTIVES

### PISCINES

- Lancement d'une étude de faisabilité pour un agrandissement potentiel de Feralia (création d'une pataugeoire familiale et d'un bassin multi activités).
- Poursuite de la politique de redynamisation des piscines avec un programme d'animations proposé par les équipes.
- Soutien au développement du club nautique du Val de Fensch.

### LABEL SPORT

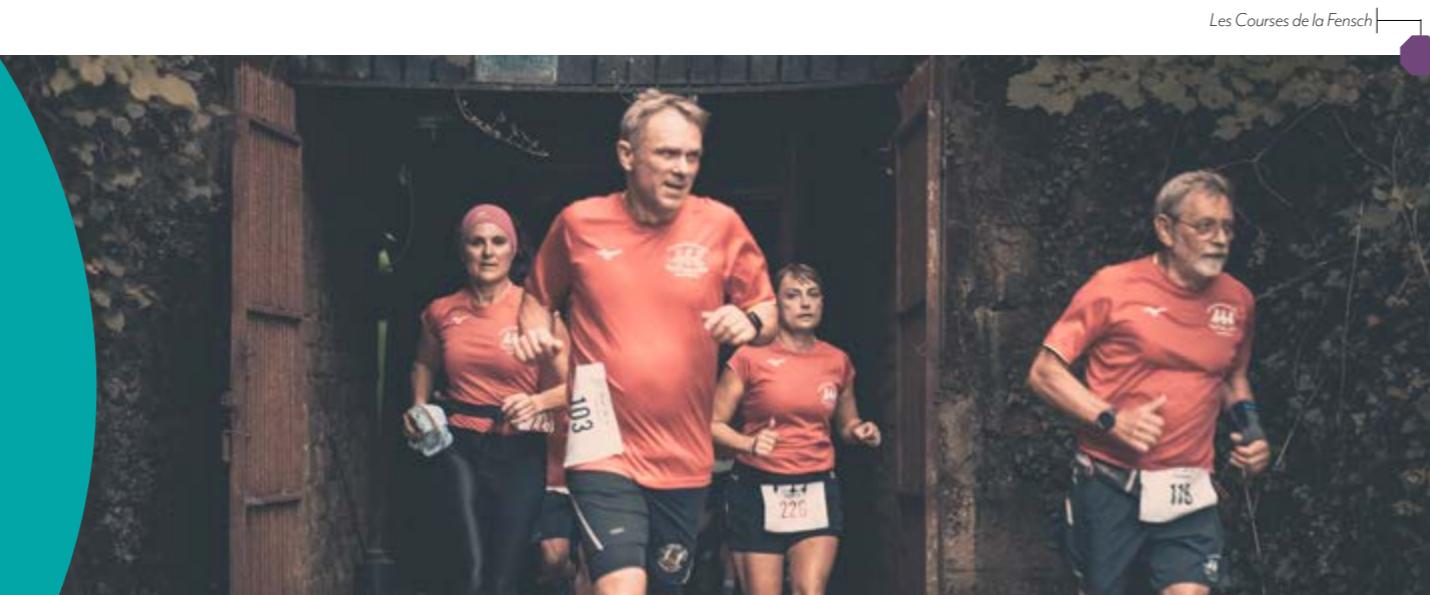
- Accompagnement des clubs labellisés, notamment pour l'organisation d'événements (Trail de la Fensch, arrivée du Tour de Moselle...)

### TERRE DE JEUX 2024

- Accueil de l'équipe de Beach volley du Brésil sur le territoire, avec l'organisation d'une Olympiade culturelle en partenariat avec Moselle Agence Culturelle et l'association Beach Volley d'Algrange qui se tiendra le 22 juin 2024.

### RUGBY

- Rénovation du terrain de rugby du site Sainte-Neige à Neufchef, avec passage en gazon synthétique et garnissage liège pour un montant prévisionnel de 1 359 944 € HT. Ce projet permettra une utilisation optimale de l'équipement par le club afin d'envisager une montée en puissance des résultats sportifs. Le terrain sera homologué en catégorie C permettant d'accueillir des matchs d'envergure.



# ENVIRONNEMENT



## FAITS MARQUANTS

### CENTRE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT

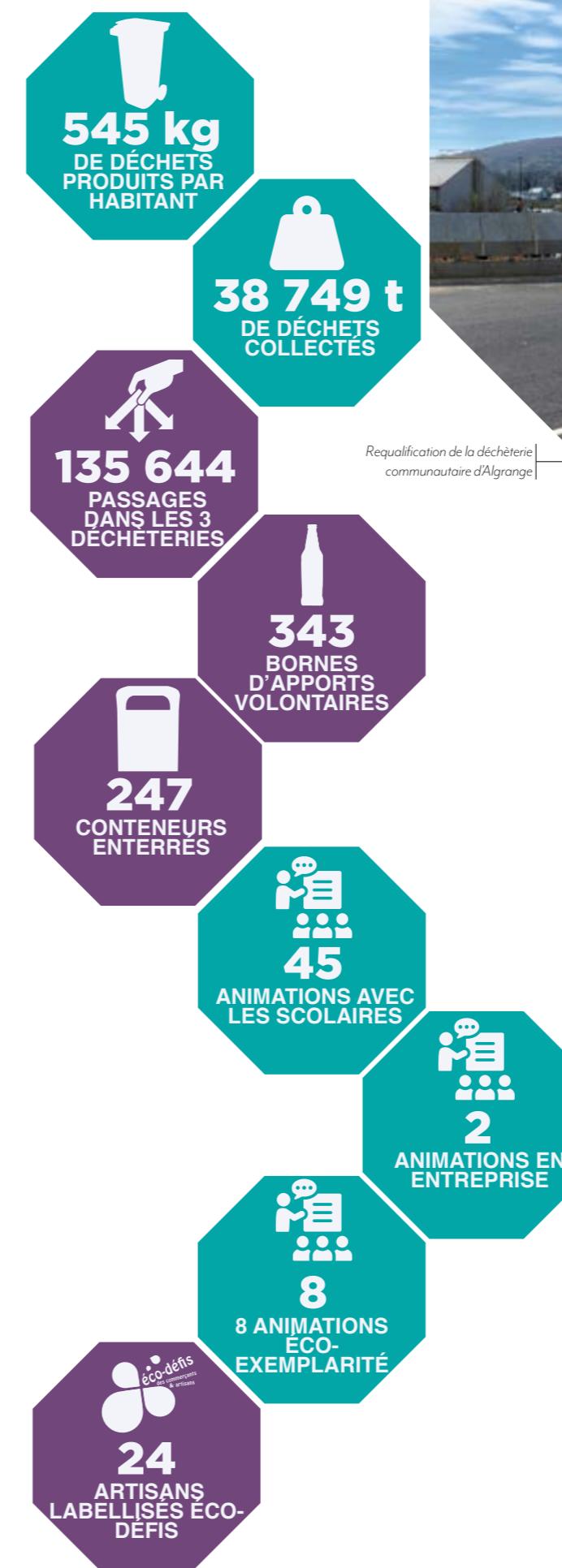
- Remplacement d'un camion benne de 26 tonnes.
- Installation de 4 nouveaux conteneurs enterrés et remplacement de 10 conteneurs devenus vétustes.
- Achat de 1600 bacs de collecte (ordures ménagères et emballages) pour nouvelles dotations ou remplacement de bacs abîmés.

### PRÉVENTION DES DÉCHETS

- Opération de sensibilisation aux gestes de tri dans 29 classes du territoire.
- Lancement d'une opération d'éco-exemplarité pour sensibiliser le personnel des communes à la bonne gestion des déchets - ce projet se poursuivra en 2024.
- Valorisation des artisans engagés dans une démarche de développement durable grâce au label Éco-défis, porté par la Communauté d'agglomération et la Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Moselle.

### DÉCHÈTERIES

- Réouverture de la déchèterie d'Algrange après des travaux d'extension et de requalification.
- Installation d'un nouveau dispositif de contrôle d'accès dans les déchèteries communautaires (Algrange-Florange).
- Distribution de nouvelles cartes d'accès aux déchèteries communautaires, plus sécurisées. Une campagne d'information a été mise en place avec le service communication et des permanences spécifiques ont été organisées pendant plusieurs semaines.



## PERSPECTIVES

### CENTRE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT

- Achat d'un camion pour la collecte des biodéchets.
- Poursuite de la campagne d'implantation des conteneurs enterrés.

### PRÉVENTION DES DÉCHETS

- Poursuite des campagnes de sensibilisation aux gestes de tri dans les écoles.
- Lancement du tri à la source des biodéchets, avec une expérimentation de la collecte des biodéchets en apport volontaire dans 20 abribacs installés sur tout le territoire.
- Lancement d'une campagne d'aide à l'achat d'un composteur pour les habitants du territoire.
- Engagement de la Communauté d'agglomération dans le dispositif de l'ADEME "Accélérateur de transitions". La CA du Val de Fensch a choisi pour thématique le don, le réemploi et la réparation. Dans le cadre de ce dispositif, une zone de réemploi spécifique sera installée au sein de la déchèterie d'Algrange, en lien avec le projet de recyclerie du Sydelon. La Communauté d'agglomération vise également une labellisation Climat-air-énergie et Économie circulaire.

### DÉCHÈTERIES

- Travaux d'extension et de requalification sur la déchèterie de Hayange.



# EAU & ASSAINISSEMENT



## FAITS MARQUANTS

### EAU

- Travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable sur des secteurs vétustes ou en préalable de travaux de voirie : à Serémange-Erzange dans la rue de Gaulle, à Uckange dans la rue de l'Étang et la rue des Jardins, à Florange dans la rue de Coigny.
- Déploiement de la télérègle à Ranguevaux par le service Eau et assainissement du Val de Fensch (en régie).
- Lancement de la nouvelle Délégation de Services Publics Eau potable sur le périmètre Fameck-Uckange, assurée par Veolia pour une durée de 6 ans.
- Élaboration du Schéma Directeur Eau potable du territoire par Suez. Ce schéma permet de faire un diagnostic des installations et de mettre en œuvre des actions pour sécuriser les approvisionnements en eau potable sur l'ensemble du territoire.

### ASSAINISSEMENT

- Poursuite de la réhabilitation du réseau d'assainissement et de la mise en conformité par temps de pluie : à Algrange sur la rue de Verdun, la rue des Américains et la rue des Alliés, à Nilvange sur la rue de Soissons.
- Reprise de la compétence collecte sur les communes de Hayange et de Neufchef, gestion assurée auparavant par le Syndicat mixte Eau et Assainissement Fontoy - Vallée de la Fensch.
- Fin du contrat de Délégation de Services Publics avec Veolia à Fameck et reprise de la compétence par le service Eau et assainissement du Val de Fensch (en régie).
- Lancement d'une campagne d'aide à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, à destination des habitants du territoire.
- Organisation d'une action de sensibilisation sur le cycle de l'eau au Parc du haut-fourneau U4 à Uckange, qui a permis de lancer officiellement le déploiement de plaques d'avaloirs : « La mer commence ici ».



## PERSPECTIVES

### EAU

- Poursuite des travaux de renouvellement des canalisations : à Florange sur la rue de la Fensch et la rue de Fameck, à Uckange sur la rue du Temple.
- Objectif d'1% de renouvellement de branchements et de linéaire de canalisations par an par commune.
- Rendu au dernier trimestre 2024 d'un schéma directeur Eau Potable intégrant les données du Syndicat mixte Eau et Assainissement Fontoy - Vallée de la Fensch.

### ASSAINISSEMENT

- Création de nouveaux collecteurs d'assainissement à Algrange sur la rue de Londres, la rue des peupliers et secteur stade.
- Travaux de renouvellement des canalisations à Hayange sur la rue Croizat, à Neufchef sur le lotissement de la croix de mission, à Nilvange sur la rue Foch et la rue de la source, à Fameck sur la rue du coteau, à Uckange sur la route de Thionville et à Knutange sur la rue de la République (avec la recherche et suppression d'eaux claires parasites).
- Poursuite du déploiement des plaques d'avaloir « la mer commence ici ».



# GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES PRÉVENTION DES INONDATIONS



## FAITS MARQUANTS

### GEMAPI

- Poursuite du Programme global de gestion intégrée du risque inondation de la Fensch : démarrage de la phase avant-projet, réalisation des inspections complémentaires subaquatiques par sonar et acquisition de données aériennes par LIDAR.
- Renaturation du ruisseau des Écrevisses sur environ 150 mètres linéaire dans la traversée du Parc de Morlange à Fameck.
- Pose de régulateurs de débit sur les bassins de rétention sur le versant de Marspich, afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales et réduire les épisodes d'inondation du fond de vallée. La surveillance des niveaux d'eau par sonde du ruisseau de Marspich a été mise en place en complément.
- Aménagement de berges et reprise d'encoches d'érosion, entretien de la végétation et des ouvrages hydrauliques sur les secteurs aménagés par la collectivité.

### PRÉServation MILIEUX NATURELS

- Conclusion d'un partenariat avec le CAUE 57 pour la réponse à l'appel à projet Trame Verte et Bleue et mise en oeuvre d'actions concrètes.
- Poursuite du partenariat avec le Conservatoire des sites naturels de Lorraine pour la gestion des pelouses calcaires d'Algrange-Nilvange et Ranguevaux.
- Entretien des 106 km de sentiers par le club vosgien.
- Réouverture de sentiers forestiers enfrichés.



Renaturation du ruisseau des Écrevisses  
à Fameck



## PERSPECTIVES

### GEMAPI

- Finalisation du plan d'action et du programme d'aménagement de la Fensch pour lutter contre les inondations. Les actions seront intégrées dans le PEP (Programme d'études préalables) de Moselle aval.
- Poursuite des études et travaux pour l'aménagement du versant de Marspich.
- Finalisation du Plan de gestion de la zone humide bras du Brouck, en partenariat avec la commune de Fameck et l'ONF sur la replantation d'un secteur boisé en bordure de ce bras.
- Mise en oeuvre des actions du plan de gestion zone humide Brouck (Plantations, renaturation du bras, création de mares forestières ou zone d'ornierage favorable aux amphibiens).
- Elaboration des plans de gestion de zones humides "Ruisseau des Ecrevisses" et "Conroy".

### PRÉServation MILIEUX NATURELS

- Élaboration d'une étude Trame Verte et Bleue sur l'ensemble du territoire : établissement d'un diagnostic + plan d'actions sur l'ensemble des trames.
- Travaux en faveur de la biodiversité ordinaire (trame verte et bleue) : plantations, aménagement de mare forestière, de zones humides...
- Nouvelle convention à conclure avec le Conservatoire des sites naturels de Lorraine pour la gestion des pelouses calcaires d'Algrange-Nilvange et Ranguevaux pour 2024-2026.



# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



## GRANDS BUREAUX DE HAYANGE

- Accompagnement à l'obtention du permis de construire pour une reconversion en 125 logements.
- Étude de création de zones de stationnement complémentaires.
- Étude de maîtrise d'œuvre pour le lancement des opérations de désamiantage et curage de l'immeuble.

## ZAC DE LA PAIX

- Réalisation de travaux de dépollution des sols sur la future zone d'habitat de la ZAC de la Paix à Algrange.
- Lancement d'une maîtrise d'œuvre pour créer 6,7 hectares de zones écologiques compensatoires sur la ZAC de la Paix à Algrange, Knutange et Fontoy.
- Poursuite du travail d'études environnementales et de viabilisation avec l'aménageur SODEVAM.
- Accord de cession d'un terrain de 6 420 m<sup>2</sup> sur un lot de la ZAC au profit du Groupe SOS pour y construire son futur EHPAD de 100 lits.

## COKERIE ET NATURAL

- Élaboration d'un projet partenarial d'aménagement (PPA) de préfiguration des friches industrielles de la Vallée de la Fensch autour de partenaires publics (Etat, Région, Département, EPFGE, Villes de Hayange, Florange et Serémange-Erzange, SNCF Immobilier, SNCF Gares & Connexions) et privé (Arcelor-Mittal).
- Signature d'une convention de partenariat avec ArcelorMittal, les villes de Hayange et Serémange-Erzange et Henry Invest pour organiser le processus de

démantèlement et de conservation, de dépollution, puis de libération du foncier de Natural (périmètre des hauts-fourneaux et acierie).

- Signature du Pacte de Préférence foncier entre Henry Invest, la Ville de Serémange-Erzange et la Communauté d'agglomération du Val de Fensch permettant à la Communauté d'agglomération de bénéficier d'une priorité sur l'acquisition des terrains après démantèlement et dépollution.

## PARC DU HAUT-FOURNEAU U4

- Engagement des études de maîtrise d'œuvre pour la requalification du bâtiment des Compresseurs.
- Engagement de la maîtrise d'œuvre pour la rénovation des toitures du bâtiment des Soufflantes.
- Fin des travaux de rénovation de la façade des Ateliers mécaniques.
- Poursuite de la création des Jardins de transformation, en collaboration avec l'Université de Lorraine.

## MOBILITÉS

- Enquête sur le stationnement et les attentes des usagers de la gare d'Uckange.
- Sécurisation du parking de la gare d'Uckange.
- Soutien au SMITU Thionville-Fensch.

## AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

- Suivi et assistance au déploiement de la fibre optique sur le territoire avec XP Fibre.



Cokerie de Serémange-Erzange



## PERSPECTIVES

### ZAC DE LA PAIX

- Lancement d'une maîtrise d'œuvre VRD sur la ZAC de la Paix avec pour objectifs la requalification des voiries, la viabilisation des parcelles économiques et la création de zones écologiques.
- Démarrage des travaux de viabilisation de la zone habitat sur la ZAC de la Paix.

### COKERIE ET NATURAL

- Signature du projet partenarial d'aménagement, qui sera le 3<sup>ème</sup> du Grand Est après Mulhouse et Strasbourg
- Lancement des premières actions sur site (AMO friches, étude ferroviaire, création d'une piste cyclable...).

### PARC DU HAUT-FOURNEAU U4

- Lancement des travaux de requalification du bâtiment des Compresseurs et de la rénovation des toitures des Soufflantes.
- Installation d'un système de vidéosurveillance.
- Création d'une parcelle sur les Jardins de transformation dédiée au traitement du cyanure.
- Lancement d'une étude de vocation pour le bâtiment des Soufflantes.

### MOBILITÉS

- Agrandissement de l'aire de stationnement de la gare d'Uckange.
- Lancement d'une étude pour améliorer les conditions de stationnement et de multimodalité de la gare d'Uckange.

### FRICHES

- Lancement d'une étude de vocation pour le crassier du Konacker, en partenariat avec l'EPFGE.



# BÂTIMENTS, VOIRIES, RÉSEAUX DIVERS



## FAITS MARQUANTS

### BÂTIMENT

- Réfection de la façade des ateliers mécaniques au Parc du haut-fourneau U4 à Uckange.
- Lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un concours de maîtrise d'œuvre sur l'U4, visant à construire un nouvel équipement dédié à l'accueil du public et aux expositions et à réaménager l'espace d'accueil actuel.
- Travaux chauffage ventilation climatisation au niveau de l'espace accueil / bar du Gueulard Plus à Nilvange.
- Remplacement de la couverture des vestiaires publics du centre aquatique Feralia à Hayange.
- Réalisation d'un audit énergétique sur 12 bâtiments communautaires.
- Suivi de la maîtrise d'oeuvre et finalisation des travaux du Multi accueil de Fameck.

### CULTE

- Création d'une rampe d'accès à la morgue de Knutange.
- Réhabilitation de la salle paroissiale du Temple de Nilvange.

### VRD

- Remplacement du garde-corps au parc de la Rotonde à Knutange.
- Programme Cœur de Villes, Cœur de Fensch : requalification de la voirie sur le tronçon Neuf 3 à Neufchef.
- Création d'une rampe d'accès vers la boucle verte et bleue à Ranguevaux.
- Aménagement paysager des espaces extérieurs du multi-accueil Petits Pas à Uckange.



Travaux au Gueulard Plus  
de Nilvange

Création d'une rampe d'accès  
à Ranguevaux



## PERSPECTIVES

### BÂTIMENTS

- Travaux de désamiantage et de curage des Grands Bureaux à Hayange (1,5M€TTC).
- Lancement d'une étude de faisabilité pour l'extension du centre aquatique Feralia.
- Lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du poste de garde et la construction d'un nouvel équipement dédié à l'accueil du public à l'U4.
- Réhabilitation des compresseurs U4.
- Reprise de la toiture des Soufflantes U4.
- Travaux d'isolation des murs extérieurs de la pommeraie suite à l'audit énergétique.

### CULTE

- Remplacement des 3 SAS d'entrée de l'Église Saint-Martin à Hayange (80 000€TTC).
- Rénovation de l'orgue de l'église d'Ebange à Florange (180 000€TTC).

### VRD

- Programme Cœur de Villes, Cœur de Fensch : enfouissement des réseaux secs et requalification de la voirie sur les tronçons Nilvange 4-6 (1,5M€TTC) et Serémange-Erzange 3-4 (1,6M€TTC).
- Programme Cœur de Villes, Cœur de Fensch : enfouissement des réseaux secs sur le tronçon Florange 4-5 (900 000€TTC).
- Aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la RD13 entre Marspich et Terville (1,8M€TTC).
- Requalification paysagère de la cour du multi-accueil "Les petits patapons" à Nilvange (60 000€TTC).
- Réalisation d'une extension sur le parking du multi-accueil "La maison des doudous" à Hayange (500 000€TTC).
- Projet de réfection du pont sur l'A30 (1,5M€TTC).
- Réalisation d'un pumptrack sur le parc de la Rotonde à Knutange.

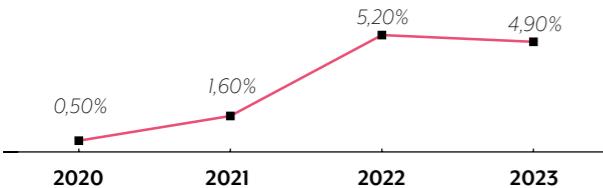


# FINANCES

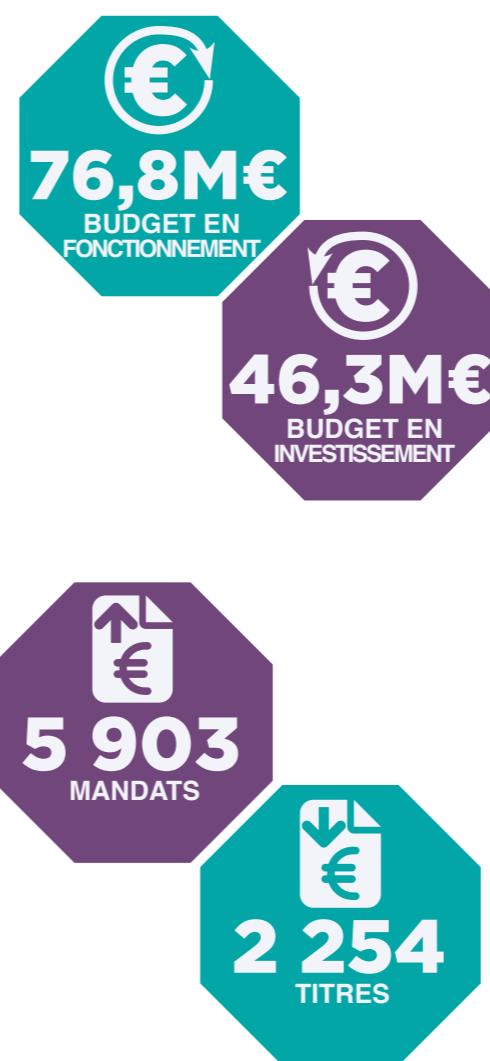
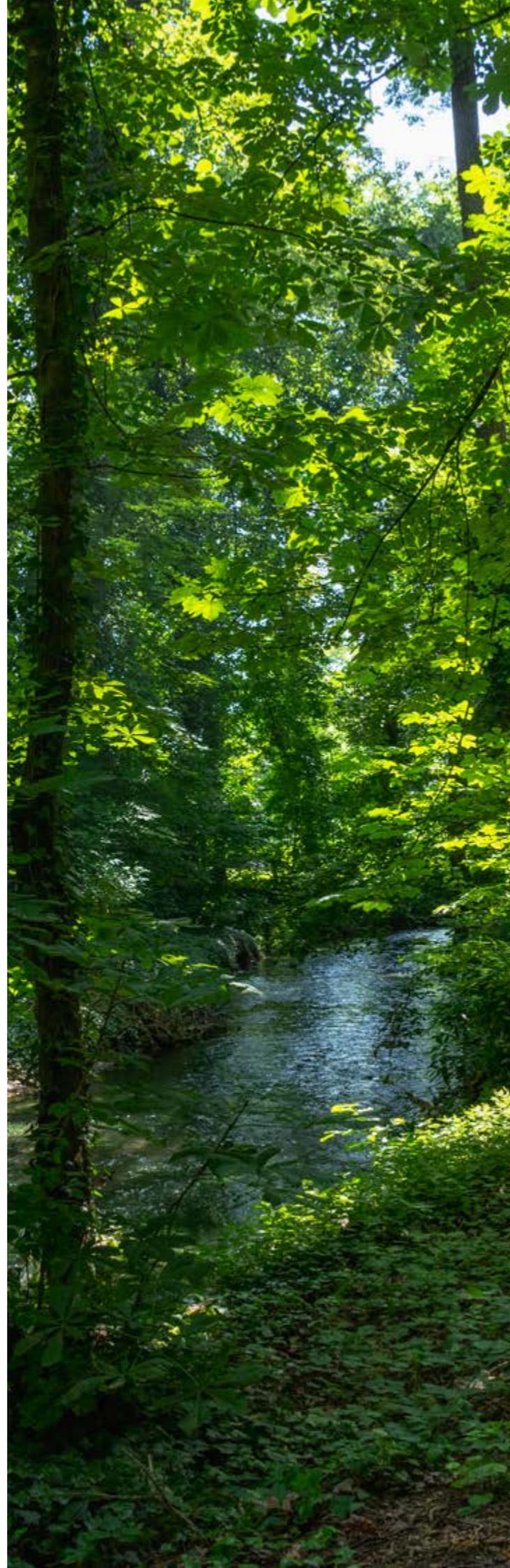


## FAITS MARQUANTS

- L'inflation est restée très élevée au cours de l'année 2023.



- La réduction de l'autonomie des collectivités locales (facteurs internationaux et nationaux, Lois de Finances successives) que ce soit au niveau de l'évolution des dépenses et des recettes.
- Réforme des impôts des entreprises avec la suppression pour les collectivités locales de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et son remplacement par une quote-part de TVA à partir de l'année 2023.
- Hausse très significative des taux d'intérêt bancaires au niveau mondial (supérieur à 4 % en France).
- Au niveau local, pérennisation du programme d'investissement avec la revalorisation de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme et Crédits de Paiements (AP/CP) Cœur de Villes, Cœur de Fensch à 42 M€.
- Création d'une enveloppe AP/CP dédiée aux réseaux d'assainissement de notre territoire avec une enveloppe de 40 M€.



## PERSPECTIVES

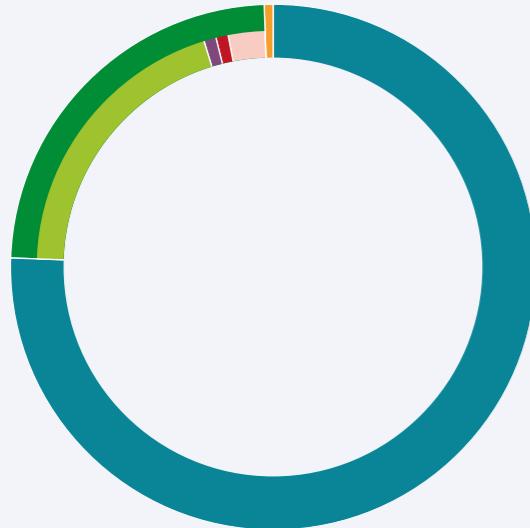
- Évolution de près de 2 M€ de notre contribution au Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU) pour l'année 2024, donnant lieu à une évolution du taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour répondre aux enjeux de mobilité.
- Veille tarifaire des coûts liés à l'exercice de la compétence environnement, mise en place de mesures pour réduire les charges de fonctionnement notamment sur le budget annexe des ordures ménagères.
- La poursuite du programme d'investissement sur l'exercice 2024 :
  - Cœur de Villes, Cœur de Fensch,
  - Réseaux d'assainissement,
  - Requalification de la déchetterie de Hayange,
  - Curage et désamiantage des Grands Bureaux,
  - Requalification du terrain de rugby à Hayange,
  - Travaux sur les compresseurs sur le site de l'U4,
  - Réalisation d'un tronçon Boucle verte et bleue entre Marspich et Terville.
- Le spectre d'une nouvelle contractualisation entre l'Etat et les collectivités locales n'a jamais été aussi présent en raison du contexte international, local et des objectifs de réduction du déficit public (Loi de Programmation des Finances publiques).
- Changement de nomenclature budgétaire et comptable M57 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour le budget principal et ses budgets annexes (hors budgets Eau et assainissement).



# FINANCES



## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



**39,6 M€**  
BUDGET PRINCIPAL

**12,4 M€**  
BUDGET  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

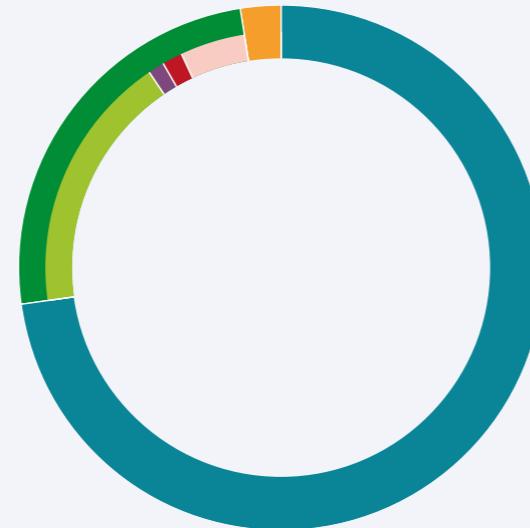
- 10,3 M€ ORDURES MÉNAGÈRES
- 0,4 M€ GEMAPI
- 0,4 M€ EAU
- 1,2 M€ ASSAINISSEMENT

**0,3 M€**  
AUTRES BUDGETS ANNEXES

Preuve de la montée en puissance de la thématique environnementale la part des budgets annexes liés au développement durable ne cesse de progresser. Les dépenses de fonctionnement de ces budgets représentent désormais le quart des dépenses totales.

Les dépenses "externes" liées à nos partenaires (subventions et participations) (14,57 M€) aux communes membres et à la péréquation nationale (15,61 M€) représentent respectivement 28 % et 30 % de nos dépenses. Le solde correspond à des dépenses autres et exceptionnelles (intérêts, dépenses exceptionnelles).

## RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



**45,6 M€**  
BUDGET PRINCIPAL

**15,5 M€**  
BUDGET  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

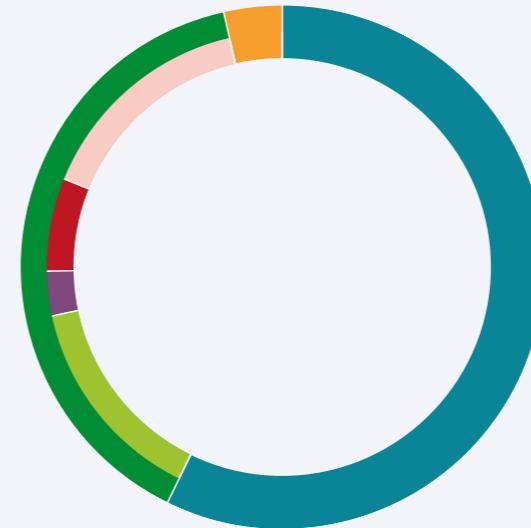
- 11,3 M€ ORDURES MÉNAGÈRES
- 0,6 M€ GEMAPI
- 0,8 M€ EAU
- 2,8 M€ ASSAINISSEMENT

**1,5 M€**  
AUTRES BUDGETS ANNEXES

### Fiscalité

- 2,06% Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties,
- 10,87% Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties,
- 8,92% Taxe d'habitation,
- 9,67 % Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Taux de revalorisation automatique des bases + 7,1 %,
- 22,22 % Cotisation Foncière des Entreprises,

## DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



**7,4 M€**  
BUDGET PRINCIPAL

**5,1 M€**  
BUDGET  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

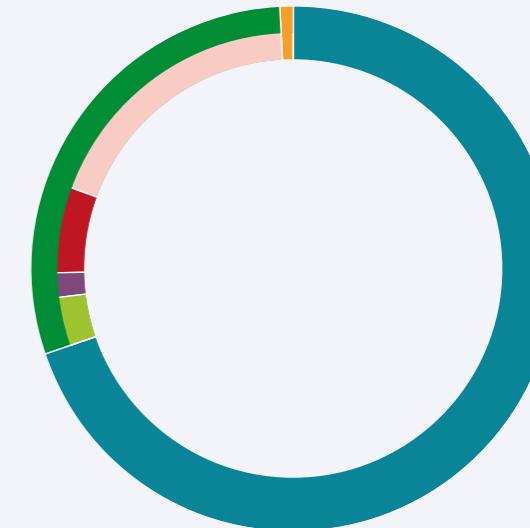
- 1,9 M€ ORDURES MÉNAGÈRES
- 0,4 M€ GEMAPI
- 0,8 M€ EAU
- 2 M€ ASSAINISSEMENT

**0,5 M€**  
AUTRES BUDGETS ANNEXES

### Les principaux investissements

- Réseaux d'assainissement (2 M€),
- Collecte des ordures ménagères (1,9 M€) (déchetterie, matériel roulant, conteneurs et bacs),
- Petite enfance et la réalisation de la crèche sur la Zone du Triangle (1,45 M€).
- Aménagement urbain (1,3 M€) (Cœur de villes, Cœur de Fensch / Zac de la Paix / Site de l'U4...)

## RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



**8,3 M€**  
BUDGET PRINCIPAL

**3,5 M€**  
BUDGET  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 0,4 M€ ORDURES MÉNAGÈRES
- 0,2 M€ GEMAPI
- 0,7 M€ EAU
- 2,2 M€ ASSAINISSEMENT

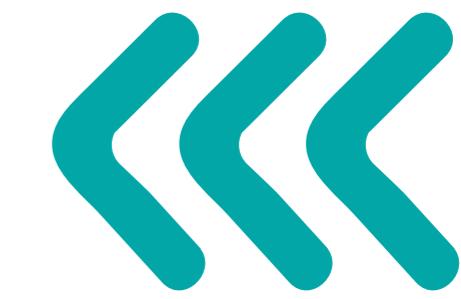
**0,08 M€**  
AUTRES BUDGETS ANNEXES

### Les principaux partenaires

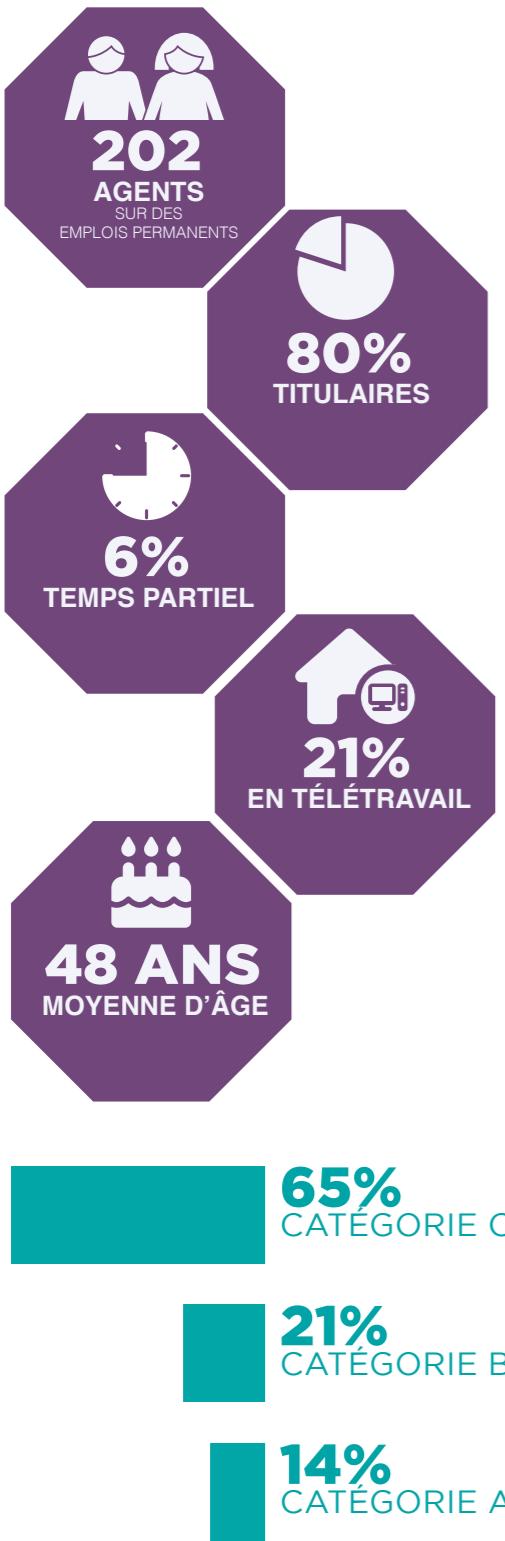
- Agence de l'eau : 558 803 €.
- Département : 246 703 €.
- Région : 252 074 €
- CAF : 526 091 €.
- État : 583 988 €.

### Les aides recues sur les opérations historiques

- Cœur de Villes, Cœur de Fensch : 424 725 €.
- Crèche les Petits hérissons à Fameck : 1 035 958 €.



# RESSOURCES HUMAINES



Formations des agents à l'utilisation d'extincteurs



Cérémonie de remise des médailles du personnel



## PERSPECTIVES

- Restitution des risques psycho-sociaux.
- Formations des agents aux gestes de premiers secours, assurées par Michel Ceravolo.
- Instauration de la prime exceptionnelle pouvoir d'achat.
- Élargissement de l'accès de l'application Ciril RH à l'ensemble du personnel.



# COMMANDE PUBLIQUE



## FAITS MARQUANTS

- Lancement de marchés dans le cadre du programme Cœur de Villes, Cœur de Fensch :
  - tronçon Neu3 à Neufchef pour un montant de 261 500€HT.
  - tronçon Ser 3-4 à Serémange-Erzange pour un montant de 1 323 656,55 €HT.
  - tronçon Nil 4-6 à Nilvange pour un montant de 1 214 515,37 €HT.
- Lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un concours de maîtrise d'œuvre visant à la construction d'un nouvel équipement et le réaménagement du poste de garde du parc Haut Fourneau U4 à Uckange.
- Lancement de l'opération pour les travaux de requalification de la déchèterie de Hayange, 10 lots, pour un montant de 1 054 820 €HT.
- La Direction de la commande publique inclut dès que possible des clauses sociales dans les marchés. En 2023, 1926 heures d'insertion ont pu être réalisées, en partenariat avec ELIPS.



## PERSPECTIVES

- La loi Climat et résilience, impose à compter du 22 août 2026, que la totalité des marchés publics prennent en compte dans leur spécificité technique (critère ou clause) les objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale. Par anticipation, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch souhaite mettre en œuvre cette obligation en 2024 pour l'ensemble de ses marchés.



# COMMUNICATION



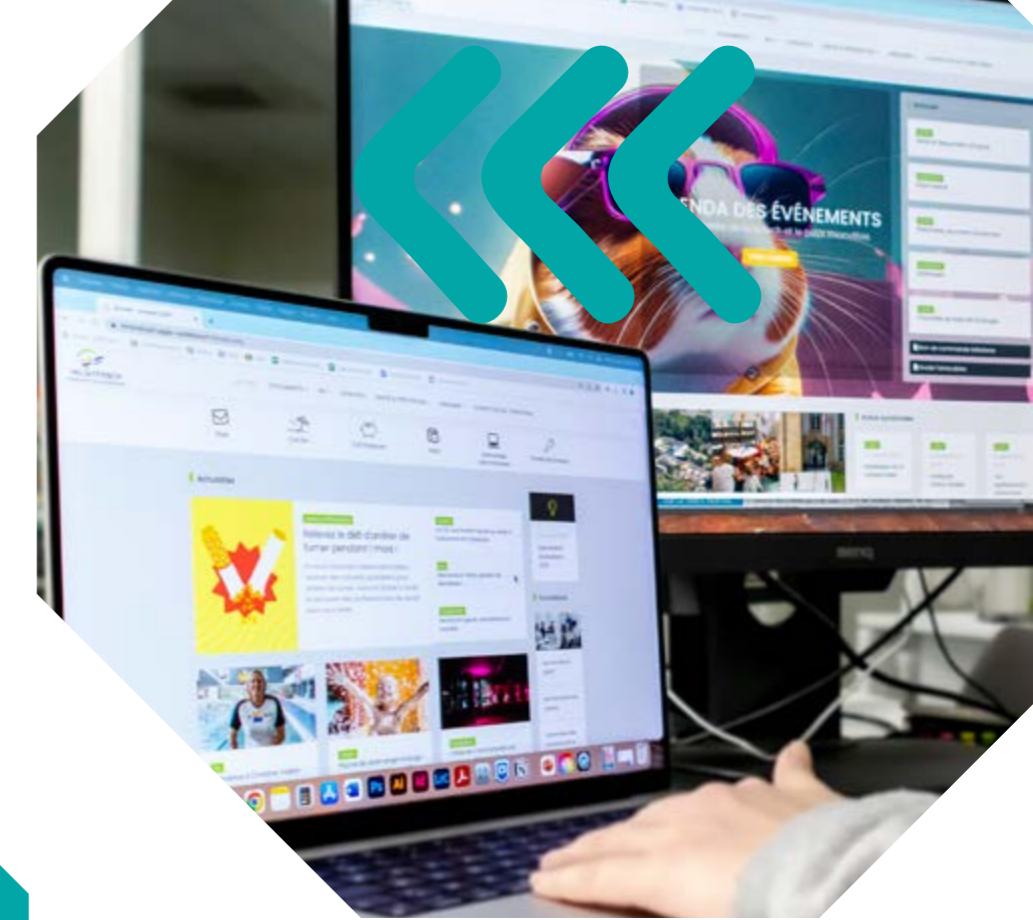
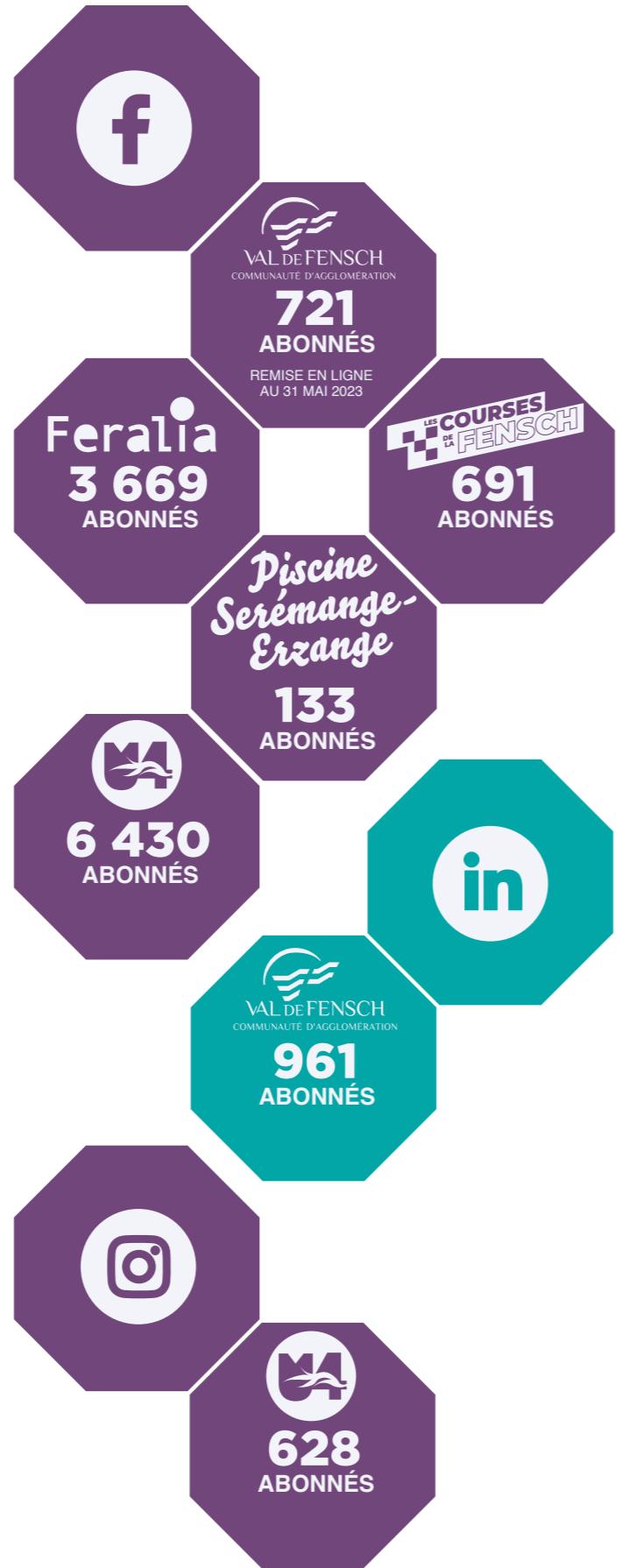
## FAITS MARQUANTS

### COMMUNICATION EXTERNE

- Création d'un visuel et de supports de communication pour le nouveau service en ligne Fensch Data donnant l'accès un certain nombre de chiffres clés du territoire.
- Création et animation du compte LinkedIn pour l'agglo depuis le 18/04/2023.
- Re-mise en ligne de la page Facebook de la communauté d'agglomération suite à la suppression non justifiée de la page, par Facebook.
- Création d'un logo pour la direction eau/assainissement et déclinaison sur les supports de communication.
- Campagne de communication autour de la mise en place des nouvelles cartes de déchèterie.
- Campagne de communication sur le dispositif d'aide pour l'achat de récupérateur d'eau de pluie.
- Campagne de communication «La mer commence ici» pour sensibiliser le grand public sur la gestion des eaux pluviales et le respect de l'environnement.
- Création de visuels spécifiques pour l'enquête publique relative à l'utilisation du parking de la gare de Uckange.
- Création de visuels et outils de communication pour la campagne octobre rose.
- Lancement de la page Facebook de la piscine de Serémange-Erzange (9 octobre 2023).
- Conception du dépliant Fensch infos n°12 (mai 2023) sur le budget et n°13 spécial environnement (juillet 2023).
- Inauguration de la déchetterie d'Algrange.
- Inauguration de la crèche « les petits hérissons » à Fameck.
- Campagne de communication les courses de la Fensch.
- Création des rapports pour les services finances et déchets.
- Campagne de communication saison U4.
- Conception de rollups pour le lycée Hurlevent dans le cadre de terre de jeux 2024.

### COMMUNICATION INTERNE

- Mise en ligne du nouvel intranet à destination du personnel.
- Elaboration d'une stratégie de communication dans le cadre du projet cybersécurité.
- Conception du magazine d'information du personnel Verso n°24.
- Création de visuels et outils de communication pour la restitution RPS.



## PERSPECTIVES

- Mise en ligne du nouveau site internet de Feralia.
- Lancement d'une lettre d'information en ligne pour les entreprises et commerces du territoire.
- Travail collaboratif sur les outils de communication avec Portes de France Thionville dans le cadre de la fusion : création d'une identité visuelle.
- Elaboration d'une campagne de communication sur la mise en place du dispositif d'aide pour l'achat de composteur et sur l'expérimentation de la collecte des biodéchets en points d'apport volontaire.
- Participation active au projet Accélérateur de transition.



# URBANISME



- Conseil à l'usager et aux professionnels sur rendez-vous.
- Veille réglementaire sur l'actualité en urbanisme.
- Participation aux révisions/modifications des documents d'urbanisme.
- Participation active et organisation trimestrielle des rencontres du Club ADS 57 (club des instructeurs d'autorisations d'urbanisme de Moselle).
- Participation active aux rencontres du réseau ADS DDT54 (club des instructeurs d'autorisations d'urbanisme de Meurthe-et-Moselle).

## DOSSIERS INSTRUITS POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL DE FENSCH

27  
PERMIS  
D'AMÉNAGER

585  
PERMIS  
DE CONSTRUIRE

1150  
DÉCLARATIONS  
PRÉALABLES

64  
PERMIS  
DE DÉMOLIR

58  
CERTIFICATS  
D'URBANISME



## DOSSIERS INSTRUITS POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS HAUT VAL D'ALZETTE

4  
PERMIS  
D'AMÉNAGER

102  
PERMIS  
DE CONSTRUIRE

137  
DÉCLARATIONS  
PRÉALABLES

8  
PERMIS  
DE DÉMOLIR

65  
CERTIFICATS  
D'URBANISME



## PERSPECTIVES

- Travail en cours avec le Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'environnement (CAUE 57) pour conseiller les pétitionnaires sur leurs projets et l'intégration de ces derniers.
- Travail en cours avec l'Agence d'Urbanisme d'agglomération de Moselle (AGURAM) pour la réalisation d'un observatoire sur le foncier et l'habitat.
- Travail en cours sur les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAFNR).



# SYSTÈMES D'INFORMATION



## FAITS MARQUANTS

### INFORMATIQUE

- Mise en place des solutions et projets techniques et organisationnels inscrits dans le cadre du plan de Cybersécurité : bastion de sécurité, plan de continuité d'activité...
- Remplacement de l'ensemble de l'infrastructure technique informatique.
- Remplacement de l'ensemble du parc éditique et de la solution logicielle liée.
- Renouvellement de l'offre de gestion des services de télécommunications : téléphonie fixe, mobile, internet et infrastructure télécom, avec déploiement du FFTO et FTTH sur les sites communautaires.
- Accompagnement des services dans la définition d'une nomenclature de nommage et optimisation de l'arborescence de classement des fichiers.
- Mise en œuvre logiciel de gestion FISCALIS.
- Changement du système de contrôle d'accès sur les déchèteries d'Algrange et de Florange.

### SIG

- Développement du portail de valorisation de données Fenschdata.
- Mise en place de modules additionnels du Système d'Information Géographique dédiés à la gestion de la compétence eau et assainissement.

### CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

- Mise en place d'un catalogue d'ateliers individuels et collectifs thématiques sur les différents lieux de permanence du dispositif Conseiller Numérique.
- Mise en place par la conseillère numérique d'un catalogue d'ateliers thématiques individuels et collectifs via inscription en ligne et propositions de thématiques en lien avec les sujets d'actualités.



Ateliers dans les communes  
par la conseillère numérique



## PERSPECTIVES

### INFORMATIQUE

- Remplacement de l'ensemble du parc d'onduleurs.
- Changement de la totalité de l'infrastructure WIFI de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch (Bornes et contrôleurs) sur le site central et les sites distants.
- Remplacement de l'ensemble des commutateurs cœurs de réseaux et distribution.
- Réorganisation plus fine des différents réseaux.
- Installation d'un système de contrôle d'accès sur la dernière déchèterie (Hayange).
- Migration de l'ensemble des données des serveurs sur la nouvelle infrastructure avec refonte de l'arborescence de classement et nouvelle définition d'une politique de droits.
- Finalisation de l'établissement du Plan de Continuité Informatique avec le Centre Technique Environnement.
- Poursuite de la mise en œuvre du plan de Cybersecurité et organisation d'exercices Cyber et de formations de sensibilisation.
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la fusion des deux communautés d'agglomération, pour préparer aux transferts de compétences et définir une ligne directrice générale.

- Reprise de l'intégralité du patrimoine de données du Système d'Archivage Électronique actuel au sein de la société API vers un nouveau partenaire : GIP Okantis.
- Réflexion sur la dématérialisation complète de l'offre de services aux usagers - Service environnement (redevance spéciale, bons de déchèterie...).
- Remplacement et installation de nouveaux équipements de vidéoprotection sur plusieurs sites et maintenance préventive.
- Réalisation d'un bilan carbone des activités numériques dans le cadre des enjeux du numérique responsable.

### SIG

- Mise en place d'ateliers cartographiques à destination des communes et accompagnement pour réaliser le rendu technique du zonage de potentiel Energies Renouvelables.
- Réalisation d'un relevé LIDAR du territoire, en partenariat avec d'autres EPCI.
- Poursuivre le développement et l'enrichissement du portail de valorisation de données Fenschdata.
- Développer l'ensemble du patrimoine de données des thématiques Eau & Assainissement.
- Développer la thématique OpenData.

### CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

- Réflexion pour établir un partenariat avec des acteurs sociaux (CCAS ou associations) pour toucher un plus large public, notamment les personnes en situation de précarité.
- Mise en place de nouvelles thématiques telles que l'accompagnement des professionnels pour répondre à des besoins différents.
- Développement de nouvelles thématiques d'accompagnement.



# JURIDIQUE



## FAITS MARQUANTS

- On note une stabilité des dépôts de plainte par rapport à 2022 (11 plaintes avaient été déposées). Les plaintes pour dégradation ou incendie de conteneurs restent majoritaires.
- S'agissant des assurances, 14 sinistres sont à déplorer : 1 dommage aux biens, 3 responsabilité civile, 11 relevant de la flotte automobile. S'agissant de ces derniers, 2 n'ont pas été pris en charge par notre assureur car concernaient les véhicules personnels des agents sur leur trajet domicile-travail, 4 concernent les bennes à ordures ménagères, 6 relèvent de la responsabilité d'un tiers.
- En matière de contentieux, leur nombre est stable avec 4 contentieux en cours : 1 devant les juridictions civiles, 3 devant les juridictions administratives (référés expertise relatifs à la mise en jeu de la garantie de titulaires de marchés de travaux).



## COÛTS

**42 749 €**

DE COÛTS D'HONORAIRES

**269 218 €**

COÛTS DES ASSURANCES



## PERSPECTIVES

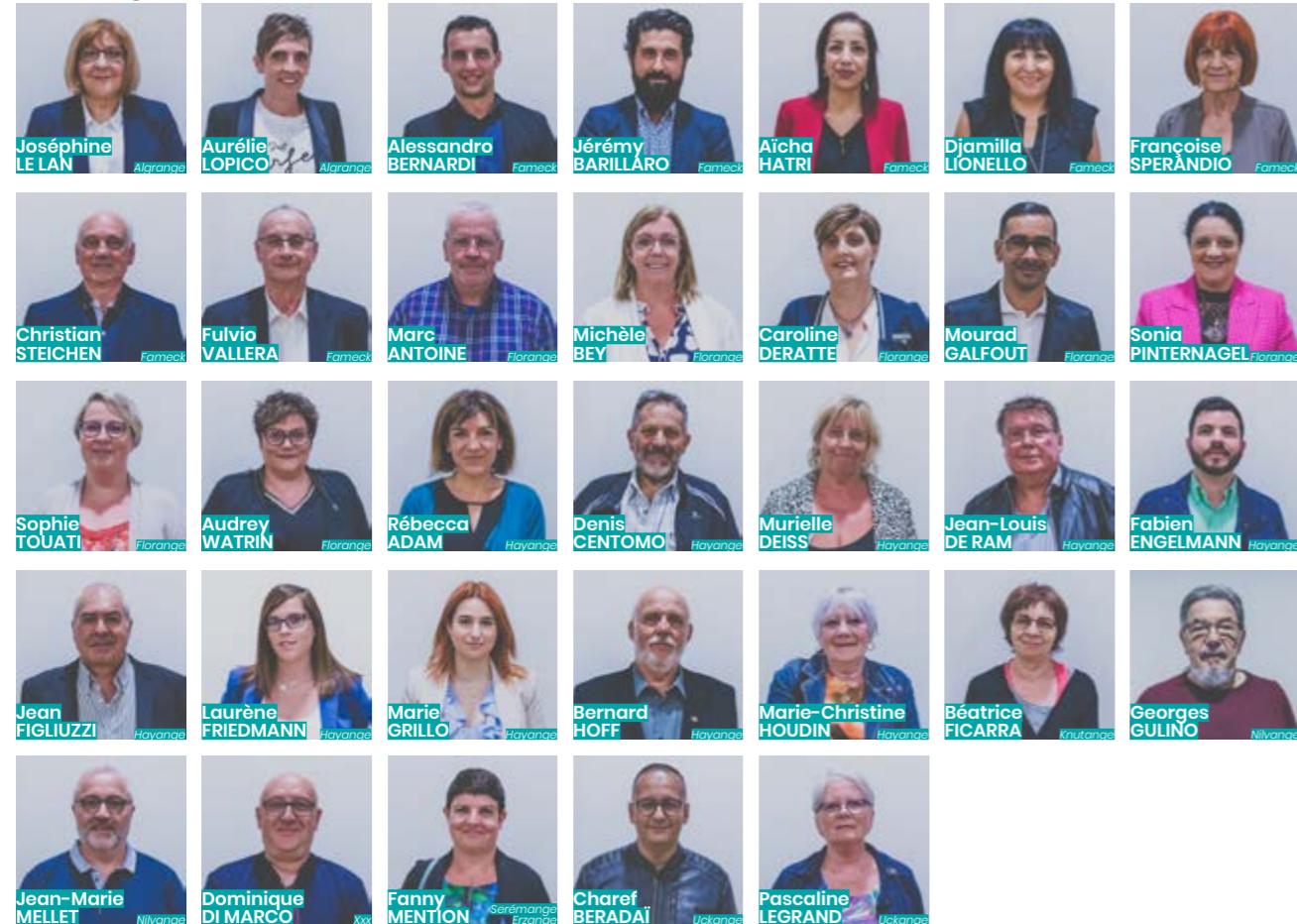
Par délibérations en date des 22 juin et 28 septembre 2023, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et la Communauté d'agglomération Portes de France-Thionville ont sollicité le lancement d'une procédure de modification de leur périmètre dans le cadre d'une fusion visant à la constitution, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, d'un nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et en ont approuvé un projet de statuts. Les services de l'Etat ont été saisis en ce sens et le Préfet de la Moselle a transmis aux 23 communes membres de la future Communauté d'agglomération l'arrêté fixant le projet de périmètre du nouvel EPCI ainsi que ses futurs statuts. La majorité des communes concernées a approuvé le projet envisagé et les services des deux communautés d'agglomération vont travailler à l'harmonisation de leurs méthodes de travail et de leurs outils.



# LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



## Les délégués communautaires



## ALGRANGE

- M. Jean-Pierre CERBAI (assesseur)
- Mme Jospéhine LE LAN
- Mme Aurélie LOPICO
- M. Patrick PERON (assesseur)
- M. Raymond UGHI (vice-président)

## FAMECK

- M. Alessandro BERNARDI
- M. Jérémie BARILLARO
- Mme Aïcha HATRI
- Mme Kheira KHAMASSI (vice-présidente)
- Mme Lucie KOCEVAR (vice-présidente)
- M. Michel LIEBGOTT (président)
- Mme Djamilia LIONELLO
- Mme Françoise SPERANDIO
- M. Christian STEICHEN
- M. Fulvio VALLERA

## FLORANGE

- M. Marc ANTOINE
- Mme Michèle BEY
- Mme Caroline DERATTE
- M. Rémy DICK (vice-président)
- M. Mourad GALFOUT
- M. Alexandre HOLSENBURGER (vice-président)
- Mme Sonia PINTERNAGEL
- Mme Sophie TOUATI
- Mme Audrey WATRIN

## HAYANGE

- Mme Rebecca ADAM
- M. Denis CENTOMO
- Mme Murielle DEISS
- M. Jean-Louis DE RAM
- M. Fabien ENGELMANN
- M. Jean FIGLIUZZI
- Mme Laurène FRIEDMANN
- Mme Marie GRILLO
- M. Bernard HOFF
- Mme Marie-Christine HOUDIN



**VAL DE FENSCH**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## KNUTANGE

- M. Fabrice CERBAI (vice-président)
- Mme Béatrice FICARRA

## NEUFCHEF

- Mme Carla LAMBOUR (vice-présidente)
- M. Daniel DRIUTTI (assesseur)

## NILVANGE

- M. Georges GULINO
- M. Jean-Marie MELLET
- Mme Alexandra REBSTOCK-PINNA (vice-présidente)
- Mme Sylvie SCHUTZ (assesseur)

## RANGUEVAUX

- M. Philippe GREINER (vice-président)
- M. André DEUTSCH (suppléant)

## SERÉMANGE-ERZANGE

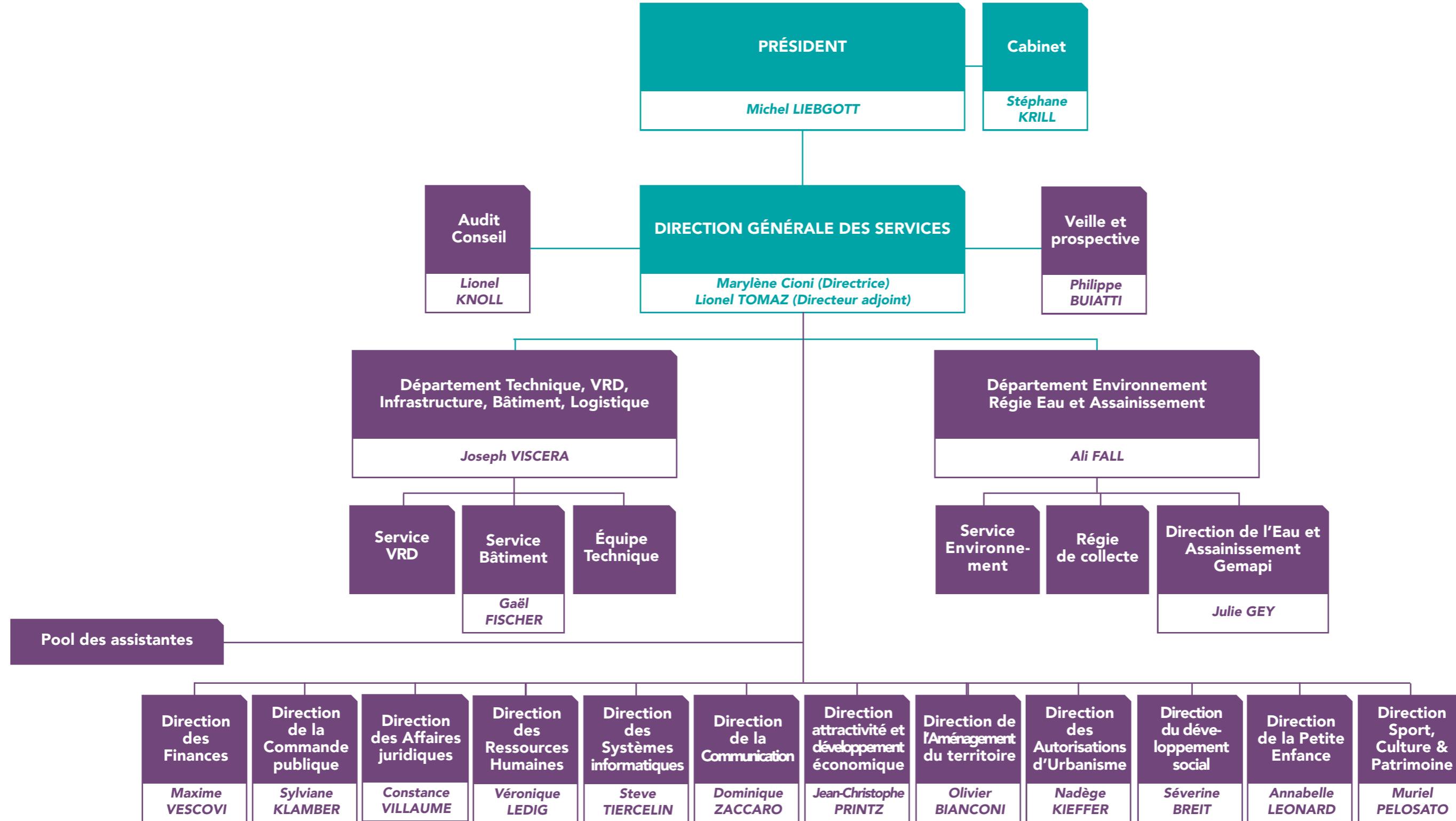
- M. Dominique DI MARCO
- M. Serge JURCZAK (vice-président)
- Mme Fanny MENTION

## UCKANGE

- M. Charef BERADAÏ
- Mme Pascaline LEGRAND
- M. Gérard LEONARDI (assesseur)
- M. Jean-François MEDVES (vice-président)
- Mme Sylvia WALDUNG (vice-présidente)



# ORGANIGRAMME DES SERVICES



# SITES & BATIMENTS EN GESTION





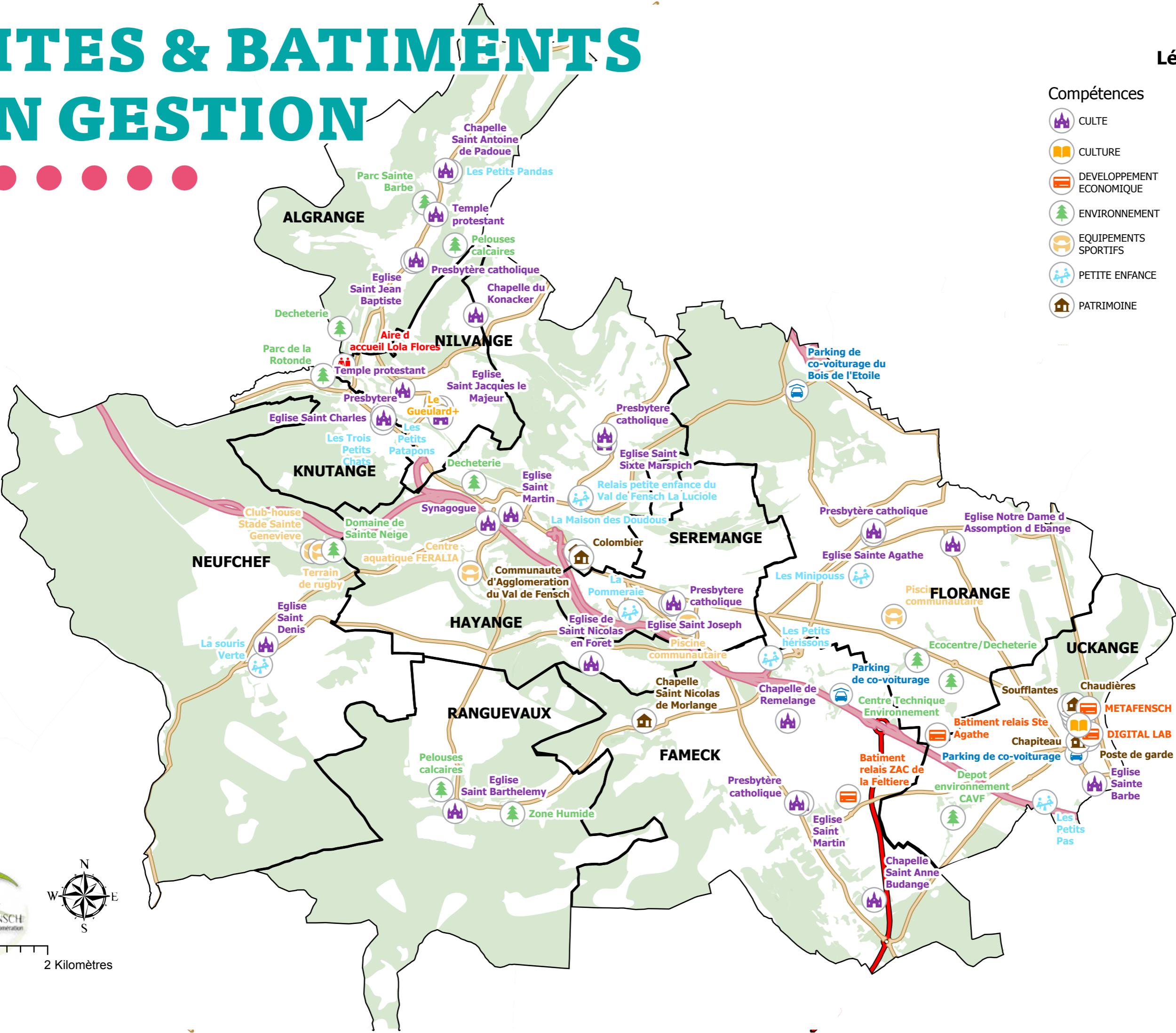
## Légende

## Compétences

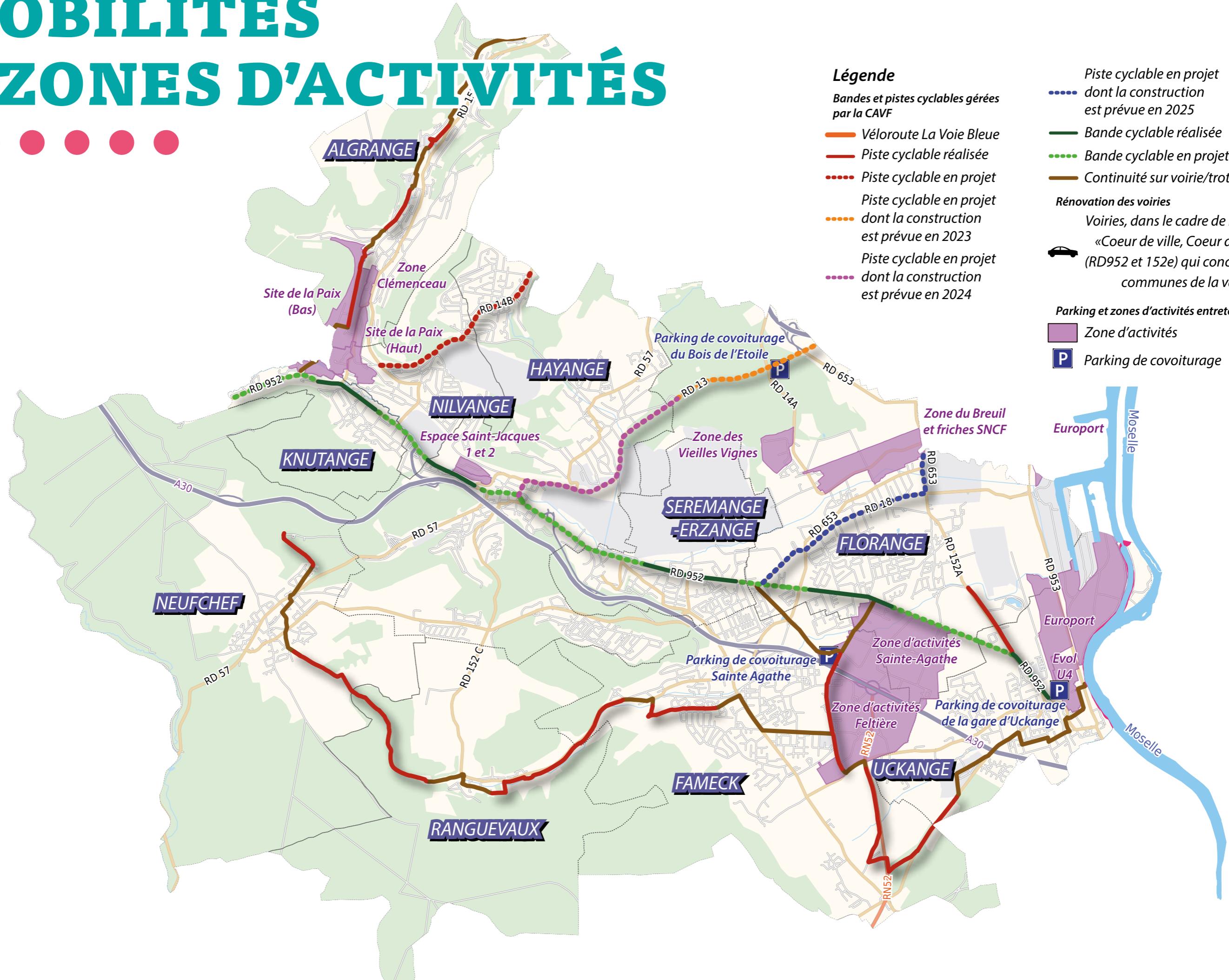
-  CULTE
  -  TRANSPORT
  -  CULTURE
  -  Commune voisine
  -  Commune CAVF contour
  -  DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE
  -  Autoroute

## Routes nationales et départementales

- RD
  - RN
  - Zone bâtie
  - Zone de végétation
  - Commune



# MOBILITÉS & ZONES D'ACTIVITÉS



# RÉPARTITION DES PRINCIPALES DÉPENSES

PAR ACTIVITÉ ET PAR COMMUNE

## AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

	ALGRANGE	PAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SERÉMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
<b>Adhésions</b>	2 695	6 530	5 257	7 043	1 408	1 142	1 951	381	1 834	3 061	0,1%
<b>Contributions</b>	4 639	11 241	9 050	12 124	2 424	1 966	3 358	656	3 157	5 269	0,2%
<b>Grands Bureaux Hayange</b>				6 990							0,0%
<b>Parc du Haut Fourneau U4</b>										488 729	1,5%
<b>Site de la Paix</b>	490 283										1,6%
<b>TOTAL</b>	<b>497 618</b>	<b>17 771</b>	<b>14 307</b>	<b>26 157</b>	<b>3 832</b>	<b>3 108</b>	<b>5 309</b>	<b>1 037</b>	<b>4 991</b>	<b>497 059</b>	

## BÂTIMENTS

	ALGRANGE	PAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SERÉMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
<b>Coût de la maintenance et de l'entretien</b>	1 476	0	13 630	22 101	1 728	2 274	2 016	0	5 126	11 682	0,2%
<b>CVC</b>	0	0	319 887	930 941	0	12 833	33 043	0	43 787	0	4,2%
<b>Nettoyage</b>							85 970				0,3%
<b>TOTAL</b>	<b>1 476</b>	<b>0</b>	<b>333 517</b>	<b>1 039 012</b>	<b>1 728</b>	<b>15 107</b>	<b>35 059</b>	<b>0</b>	<b>48 914</b>	<b>11 682</b>	

## EAU & ASSAINISSEMENT

	ALGRANGE	PAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SERÉMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
<b>Contributions</b>		0	89 623								
<b>Licences etc</b>		21 753	17 514								
<b>Réparation sur les communes</b>	62 161			16 839	2 708	1 176	32 590	726			0,4%
<b>Sensibilisation eaux pluviales</b>						24 732					0,1%
<b>Travaux</b>	1 774 052			365 006		21 145	134 396				7,3%
<b>TOTAL</b>	<b>1 836 213</b>	<b>21 753</b>	<b>107 137</b>	<b>16 839</b>	<b>367 714</b>	<b>25 908</b>	<b>53 735</b>	<b>136 390</b>	<b>42 715</b>	<b>74 185</b>	

## COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

	ALGRANGE	PAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SERÉMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
<b>Acquisitions de véhicules</b>	38 631	93 604	75 362	100 958	20 180	16 368	27 963	5 460	26 284	43 876	1,4%
<b>Étude sur le tri à la source des biodéchets</b>	387	939	756	1 013	202	164	280	55	264	440	0,0%
<b>Logiciels Déchèterie</b>	33 759										0,1%
<b>Service Public d'Elimination des Déchets (SPED)</b>	726 665	1 760 738	1 417 591	1 899 066	379 599	307 883	526 001	102 707	494 417	825 335	26,7%
<b>Travaux</b>	831 839	165 349	33 234	53 931				49 396		46 430	3,7%
<b>TOTAL</b>	<b>1 631 281</b>	<b>2 020 630</b>	<b>1 526 943</b>	<b>2 054 968</b>	<b>399 981</b>	<b>324 415</b>	<b>603 640</b>	<b>108 222</b>	<b>567 395</b>	<b>869 651</b>	

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

	ALGRANGE	PAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SERÉMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
<b>ACTPE</b>	5 000	18 860	41 878	20 724	5 256	7 500	11 300	5 000	6 911	11 806	0,4%
<b>Aménagement des parcs d'activités économiques</b>		218 768	54 714								
<b>Contributions</b>	5 769	13 977	11 253	15 076	3 013	2 444	4 176	815	3 925	6 552	0,2%
<b>Cotisation annuelle</b>	13 207	32 002	25 765	34 516	6 899	5 596	9 560	1 867	8 986	15 001	0,5%
<b>Digital Lab</b>									22 794		0,1%
<b>Gestion immobilière</b>		5 052									0,0%
<b>Immeuble La felirière</b>		17 041									0,1%
<b>Indemnisation commerçants travaux CVCF</b>								3 000			0,0%
<b>Subvention de fonctionnement</b>	13 950	33 802	37 214	59 708	7 287	5 911	10 098	1 972	9 492	15 845	0,6%
<b>TOTAL</b>	<b>37 926</b>	<b>339 502</b>	<b>170 824</b>	<b>150 024</b>	<b>22 436</b>	<b>21 451</b>	<b>35 134</b>	<b>9 654</b>	<b>32 313</b>	<b>71 998</b>	

## COMMUNICATION

	ALGRANGE	PAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SERÉMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
<b>Publications et promotions</b>	4 390	10 783	8 566	11 474	2 293	1 860	3 178	621	2 988	38 140	0,3%
<b>Signalétique</b>	317	3 923	619	829	166	134	230	45	216	360	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>4 708</b>	<b>14 705</b>	<b>9 185</b>	<b>12 303</b>	<b>2 459</b>	<b>1 995</b>	<b>3 407</b>	<b>665</b>	<b>3 204</b>	<b>38 500</b>	

# RÉPARTITION DES PRINCIPALES DÉPENSES

PAR ACTIVITÉ ET PAR COMMUNE

## CULTES

	ALGRANGE	BAUMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SERÉMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
Église	2 268				5 771	5 338		20 071			0,1%
Presbytère		3 088									0,0%
Temple	9 980					51 901					0,2%
<b>TOTAL</b>	<b>12 248</b>	<b>3 088</b>			<b>5 771</b>	<b>57 239</b>		<b>20 071</b>			

## EAU

	ALGRANGE	BAUMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SERÉMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
Déploiement de la télélève											0,0%
Schéma directeur eau potable	5 450	13 206		10 632	14 243	2 847	2 309	3 945	770	3 708	6 190 0,2%
Travaux						111 600				15 000	316 800 1,9%
<b>TOTAL</b>	<b>5 450</b>	<b>13 206</b>		<b>122 232</b>	<b>14 243</b>	<b>2 847</b>	<b>2 309</b>	<b>3 945</b>	<b>19 770</b>	<b>320 508</b>	<b>147 480</b>

## ESPACES NATURELS PROTECTION ENVIRONNEMENT

## CULTURE PATRIMOINE

	ALGRANGE	BAUMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SERÉMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
Cotisation annuelle	1 828	4 429	3 566	4 777	955	775	1 323	258	1 244	2 076	0,1%
Parc du Haut Fourneau U4									223 929		0,7%
Subvention culturelle	30 430	31 043	23 840	1125	225	182	400 312	61	9 793	489	1,6%
Subvention d'investissement							6 000				0,0%
Subvention patrimoniale					2 000	18 000				8 000	0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>32 259</b>	<b>35 472</b>	<b>27 406</b>	<b>5 902</b>	<b>3 180</b>	<b>18 957</b>	<b>407 635</b>	<b>319</b>	<b>11 037</b>	<b>234 494</b>	

## FINANCES

	ALGRANGE	BAUMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SERÉMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
Fonds de concours								277 413	162 773		3,9%
Subvention de fonctionnement								92 034			0,7%
<b>TOTAL</b>	<b>277 413</b>	<b>162 773</b>		<b>92 034</b>	<b>250 000</b>	<b>144 809</b>	<b>75 511</b>	<b>96 731</b>	<b>79 658</b>	<b>131 746</b>	

## SYSTÈMES D'INFORMATION

	ALGRANGE	BAUMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SERÉMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
Logiciels	1 042	2 526	4 172	10 628	545	442	755	147	3 156	5 112	0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>1 042</b>	<b>2 526</b>	<b>4 172</b>	<b>10 628</b>	<b>545</b>	<b>442</b>	<b>755</b>	<b>147</b>	<b>3 156</b>	<b>5 112</b>	

# RÉPARTITION DES PRINCIPALES DÉPENSES

PAR ACTIVITÉ ET PAR COMMUNE

## GEMAPI

	ALGRANGE	PAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NILVANGE	RANGEVAUX	SERBANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
<b>Adhésions</b>	4 283	10 379	8 356	11 194	2 258	1 815	3 101	605	2 914	4 865	0,2%
<b>Aménagements de berges</b>		163 000		38 090	110 103			31 026			1,1%
<b>Entretiens du domaine public</b>	22 730	55 075	44 342	59 402	11 874	9 630	16 453	3 213	15 465	25 816	0,8%
<b>Inondations</b>				84 500							0,3%
<b>Inspections subaquatiques</b>	5 975	14 478	11 656	15 616	3 121	2 532	4 325	845	4 065	6 787	0,2%
<b>LIDAR</b>	2 566	6 217	5 005	6 705	1 340	1 087	1 857	363	1 746	2 914	0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>35 554</b>	<b>249 149</b>	<b>69 359</b>	<b>215 507</b>	<b>128 676</b>	<b>15 064</b>	<b>25 736</b>	<b>5 025</b>	<b>55 217</b>	<b>40 382</b>	

## HABITAT SOCIAL - LOGEMENT COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES GENS DU VOYAGE

	ALGRANGE	PAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NILVANGE	RANGEVAUX	SERBANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
<b>Aide au ravalement</b>	5 340	2 400		4 720		8 700		4 800			0,1%
<b>Aide au ravalement + ITE</b>		4 800		4 800					2 585		0,0%
<b>Aide bailleurs sociaux</b>	100 000	100 000				100 000		38 500			1,1%
<b>Contribution de fonctionnement</b>	1 731	4 193	3 376	4 523	904	733	1 252	245	1 177	1 966	0,1%
<b>Cotisation annuelle</b>	9 854	23 876	19 223	25 752	5 147	4 175	7 133	1 393	6 704	11 192	0,4%
<b>Etude socio-économique copropriété Sainte Agathe</b>			15 498								0,0%
<b>Habiter Mieux</b>	2 000	5 000		8 000		2 500	1 000	1 000	2 000		0,1%
<b>Subvention de fonctionnement</b>	2 004	4 855	3 908	5 236	1 047	849	1 450	283	1 363	2 276	0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>120 928</b>	<b>145 123</b>	<b>42 006</b>	<b>53 031</b>	<b>7 098</b>	<b>5 757</b>	<b>121 035</b>	<b>2 921</b>	<b>53 545</b>	<b>20 018</b>	

## JURIDIQUE

	ALGRANGE	PAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NILVANGE	RANGEVAUX	SERBANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
<b>Assurances</b>	23 179	56 164	45 218	60 576	12 108	9 821	16 778	3 276	15 771	26 326	0,9%
<b>Honoraires</b>	3 681	8 918	7 180	9 619	1 923	1 559	2 664	520	2 504	4 180	0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>26 860</b>	<b>65 082</b>	<b>52 398</b>	<b>70 195</b>	<b>14 031</b>	<b>11 380</b>	<b>19 443</b>	<b>3 796</b>	<b>18 275</b>	<b>30 507</b>	

## PETITE ENFANCE

	ALGRANGE	PAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NILVANGE	RANGEVAUX	SERBANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
<b>La Maison des Doudous</b>								499 048			1,6%
<b>La Pommeraie</b>									310 623		1,0%
<b>La Souris Verte</b>									77 683		0,2%
<b>Le Rêve Bleu</b>					341 302						1,1%
<b>Les 3 Petits Chats</b>								75 733			0,2%
<b>Les Mini'Pouss</b>						247 044					0,8%
<b>Les Petits Hérissons</b>						1 288 092					4,1%
<b>Les Petits Pandas</b>			68 683								0,2%
<b>Les Petits Patapons</b>									210 922		0,7%
<b>Les P'tits Pas</b>										333 763	1,1%
<b>Relais Petite Enfance</b>					5 177	12 544	10 099	13 530	2 704	2 193	3 747
<b>TOTAL</b>	<b>73 860</b>	<b>1 641 938</b>	<b>257 143</b>	<b>512 578</b>	<b>78 438</b>	<b>79 876</b>	<b>214 669</b>	<b>732</b>	<b>314 146</b>	<b>339 643</b>	

## POLITIQUE DE LA VILLE

	ALGRANGE	PAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NILVANGE	RANGEVAUX	SERBANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
<b>Contrat de ville</b>	9 600	114 761	21 728	31 588	29 015	4 067	6 949	1 357	6 532	55 903	0,9%
<b>Cotisation annuelle</b>	8 287	20 080	16 166	21 657	4 329	3 511	5 999	1171	5 638	9 412	0,3%
<b>Maison de la Justice et du Droit</b>	4 654	11 276	9 079	12 162	2 431	1 972	3 369	658	3 166	5 286	0,2%
<b>TOTAL</b>	<b>22 541</b>	<b>146 117</b>	<b>46 972</b>	<b>65 407</b>	<b>35 775</b>	<b>9 550</b>	<b>16 316</b>	<b>3 186</b>	<b>15 336</b>	<b>70 601</b>	

# RÉPARTITION DES PRINCIPALES DÉPENSES

PAR ACTIVITÉ ET PAR COMMUNE

## SANTÉ

	ALGRANGE	NAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SEREMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
Aide à l'installation		5 000							5 000	0,0%	
Contrat local santé		1 240								0,0%	
Cotisation annuelle	186	450	362	485	97	79	134	26	126	211	0,0%
Dépistage du cancer de la peau				8 550							0,0%
Octobre Rose					1161						0,0%
Semaines d'information sur la santé mentale	0	570	150	640	300	168	300	0	855	140	0,0%
Subvention de fonctionnement	1 722	5 292	3 359	4 500	900	730	1 246	243	1 172	1 956	0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>22 541</b>	<b>146 117</b>	<b>46 972</b>	<b>65 407</b>	<b>35 775</b>	<b>9 550</b>	<b>16 316</b>	<b>3 186</b>	<b>15 336</b>	<b>70 601</b>	

## VRD - ITINÉRAIRES CYCLABLES

	ALGRANGE	NAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SEREMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
Entretien du domaine public	33 021	80 010	64 417	72 903	17 250	13 991	20 193	3 137	15 142	34 768	1,1%
Itinéraires cyclables											0,1%
Boucles Verte et Bleue											0,1%
Maîtrise d'œuvre interne									33 130		
Travaux cœur de villes cœur de Fensch Neufchef 3									441 736		1,4%
<b>TOTAL</b>	<b>33 021</b>	<b>80 010</b>	<b>64 417</b>	<b>72 903</b>	<b>17 250</b>	<b>488 857</b>	<b>20 193</b>	<b>47 638</b>	<b>15 142</b>	<b>34 768</b>	

## SPORTS & LOISIRS

	ALGRANGE	NAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SEREMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
Label sport	344	834	51 672	900	180	146	2 249	49	70 234	5 891	0,4%
Piscines et centre aquatique			520 000	1 860 000				560 000			9,3%
Travaux toiture piscine Feralia				86 084							0,3%
<b>TOTAL</b>	<b>344</b>	<b>834</b>	<b>571 672</b>	<b>1 946 984</b>	<b>180</b>	<b>146</b>	<b>2 249</b>	<b>49</b>	<b>630 234</b>	<b>5 891</b>	

## TOTAL

	ALGRANGE	NAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SEREMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
<b>TOTAL</b>	<b>4 563 455</b>	<b>5 500 315</b>	<b>4 048 189</b>	<b>7 109 592</b>	<b>1 472 121</b>	<b>1 244 515</b>	<b>1 954 257</b>	<b>457 471</b>	<b>2 376 626</b>	<b>2 856 260</b>	
<b>Dépenses par habitant</b>	<b>627</b>	<b>300</b>	<b>392</b>	<b>342</b>	<b>259</b>	<b>226</b>	<b>649</b>	<b>220</b>	<b>831</b>	<b>637</b>	

## TRANSPORTS

	ALGRANGE	NAMECK	FLORANGE	HAVANGE	KNUTANGE	NEUFCHÉF	NIVANGE	RANGEVAUX	SEREMANGE- ERZANGE	UCKANGE	RÉPARTITION
Contributions	171 930	388 348	441 364	728 280	122 657	63 988	114 683	18 614	131 532	193 942	7,5%
Travaux gare Uckange										19 613	0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>171 930</b>	<b>388 348</b>	<b>441 364</b>	<b>728 280</b>	<b>122 657</b>	<b>63 988</b>	<b>114 683</b>	<b>18 614</b>	<b>131 532</b>	<b>213 555</b>	



VAL DE FENSCH  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

10, rue de Wendel BP 20176  
57705 Hayange cedex

(+33) 3 82 86 81 81  
[agglo-valdefensch.fr](http://agglo-valdefensch.fr)

